



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

40 ANS DE LABEL VILLES OU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

**REGARD SUR UN LABEL
NATIONAL DE VALORISATION
DES PATRIMOINES ET DE
L'ARCHITECTURE**

JANVIER 2026



40
VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

ÉDITO

40 ANS

AU SERVICE

DES TERRITOIRES



Hélène Fernandez
Directrice adjointe à la directrice générale des Patrimoines, chargée de l'architecture, ministère de la Culture

Le label national « Villes ou Pays d'art et d'histoire » (VPAH) permet de valoriser les patrimoines matériels et immatériels, récents ou anciens, de sensibiliser et de médiatiser les publics afin de promouvoir l'architecture des édifices, des villes et des paysages contemporains.

Il fait l'objet d'un véritable regain d'intérêt.

La direction générale des Patrimoines et de l'Architecture du ministère de la Culture a souhaité dresser un bilan des 40 ans du label. Il était en effet important de pouvoir mesurer la richesse de sa diffusion et de donner à voir la variété des modalités de mise en œuvre, des grandes thématiques mises en avant et des manières dont les projets trouvent un écho auprès du grand public.

Le ministère s'apprête à publier une actualisation des textes encadrant le label afin de réaffirmer son caractère national fédérateur et de les adapter à une gestion plus proche du terrain, qui souligne son potentiel pour intégrer les enjeux de transition écologique et d'adaptation auxquels tous les territoires sont confrontés.

La nouvelle stratégie nationale pour l'architecture 2025-2029, annoncée par la ministre de la Culture en février 2025, identifie la nécessité de rapprocher plus fortement la politique de l'architecture des réalités locales et de transmettre une nouvelle culture de l'architecture. Car si l'architecture est un art de la monumentalité, c'est surtout, la plupart du temps, celui de notre quotidien, le plus accessible à tous. Le label VPAH est un magnifique vecteur de cette ambition.

POUR VOUS REPÉRER

4 AVANT-PROPOS — UNE LECTURE À PARTIR DU TERRAIN

6 PORTRAIT D'UN LABEL EN MUTATION

- 7 Un outil au service de tous les territoires
- 10 La souplesse d'application, atout majeur du label VPAH
- 12 Les chef·fe·s de projet, pivots transversaux du projet VPAH
- 16 Un pilotage politique en évolution
- 18 Les guides-conférenciers : un rôle central
- 20 Un modèle économique reflet de l'engagement des collectivités

23 UNE MÉDIATION PARTOUT, POUR TOUS

- 24 La visite guidée, reine de la programmation ?
- 28 Architecture, paysage, histoire : les piliers narratifs du label VPAH
- 31 Le jeune public au cœur du projet VPAH
- 35 Accessibilité et inclusion : une dynamique engagée, à conforter
- 38 Les Centres d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) : un équipement structurant, à déployer
- 44 Des leviers de communication encore contrastés face aux enjeux de visibilité du label

46 CONCLUSION — CE QUE LES TERRITOIRES NOUS APPRENNENT

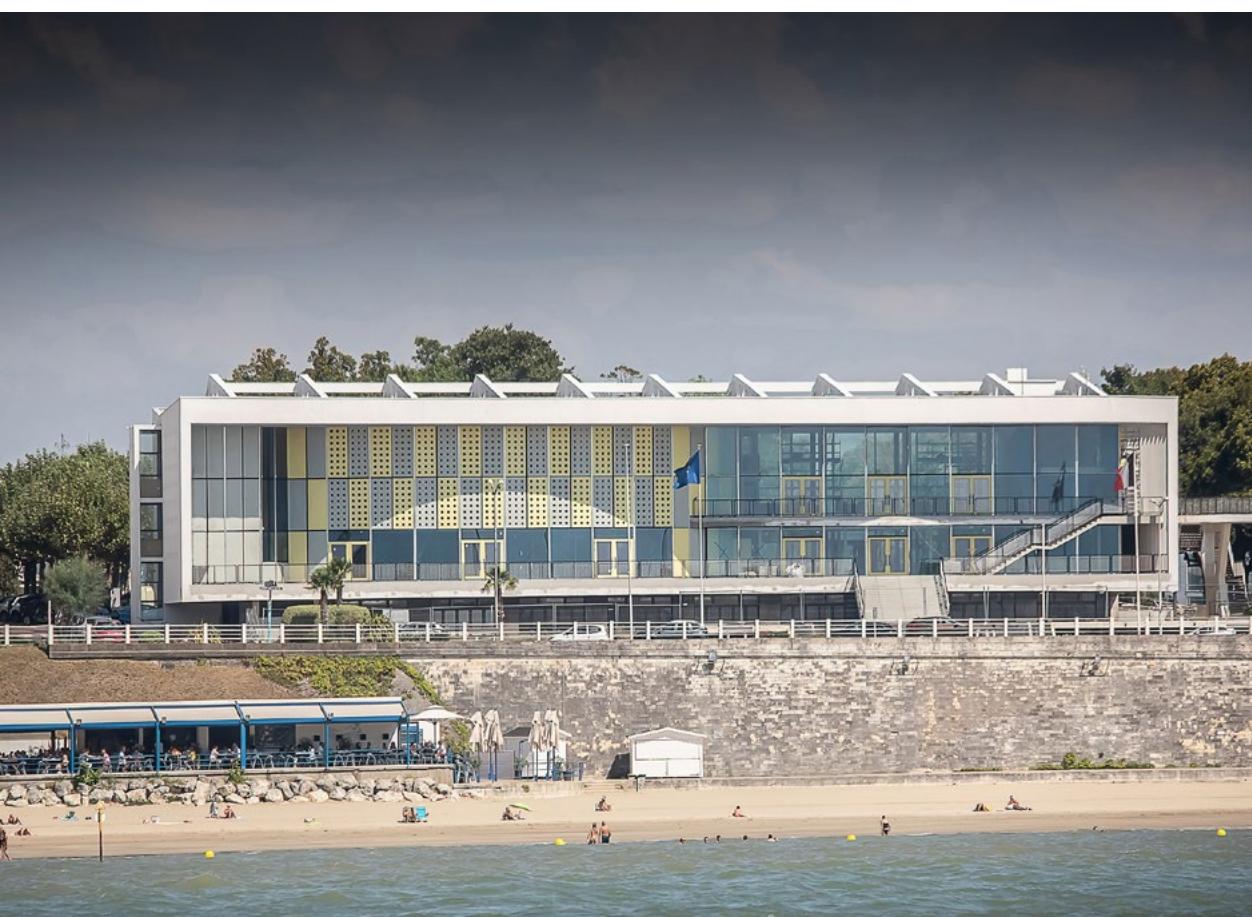
AVANT-PROPOS

UNE LECTURE À PARTIR DU TERRAIN

Afin de dresser un état des lieux du déploiement du label national « Villes ou Pays d'art et d'histoire », la Direction générale des patrimoines et de l'architecture (DGPA) du ministère de la Culture a mené en 2025 une enquête auprès des 205 territoires labellisés en France.

Le questionnaire élaboré par la DGPA a été conçu avec l'appui du Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture, en concertation avec le Réseau des Sites & Cités remarquables de France, l'Association nationale des animateurs de l'architecture et du patrimoine, ainsi que des représentants conseillers VPAH au sein des Directions régionales des affaires culturelles. Il visait à dresser un état des lieux de la façon dont le label se déploie sur les territoires.

Au total, **142 questionnaires ont été collectés, soit un taux de réponse de 69 %**, garantissant une représentativité suffisamment significative du réseau. L'analyse de ces données et la production du présent rapport ont été conduites avec l'appui de l'agence Temaprod, spécialisée dans la valorisation du patrimoine.



Palais des congrès de la Ville d'art et d'histoire de Royan (Charente-Maritime), construit en 1957 par les architectes Claude Ferret et André Courtois. Rénové en 2023, le bâtiment a fait l'objet d'une restitution fidèle des panneaux à hublots dessinés par Jean Prouvé, sous la maîtrise d'œuvre de l'Atelier Ferret et de Chatillon Architectes. Classé au titre des Monuments historiques en 2025.



Dans la Ville d'art et d'histoire de Strasbourg (Bas-Rhin), le CIAP réalisé par l'agence Nunc architectes, matérialise discrètement son entrée sur la place avec une marquise rétractable

Plusieurs principes méthodologiques ont guidé la production du document :

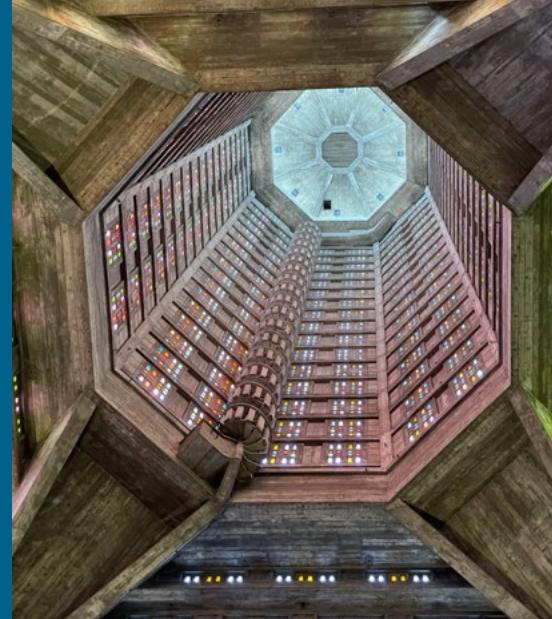
- **Une approche mixte, combinant analyse quantitative et qualitative**, croisant les réponses chiffrées et les verbatim des répondants
- **L'identification transparente des limites de l'enquête**, tenant à l'hétérogénéité des territoires, à l'incomplétude de certains formulaires et à la diversité des interprétations des questions
- **Dans certains cas, le recours à des valeurs médianes, privilégiées aux moyennes**, afin de mieux refléter la diversité réelle du réseau, cette méthode évitant que quelques situations atypiques ne faussent la perception globale
- **Dans certains cas, le recours à des estimations ajustées**, lorsque cela s'est avéré pertinent, les chiffres exprimés en valeurs absolues ont fait l'objet d'une légère extrapolation afin de tenir compte de l'absence de réponse d'une partie du panel. Ces ajustements ont été établis à partir de la moyenne observée chez les territoires répondants et appliqués selon une hypothèse basse, de manière à restituer des ordres de grandeur plus représentatifs de la réalité globale du réseau, sans en surestimer les résultats.
- **En complément de l'analyse statistique, le rapport intègre une série d'exemples de terrain**, illustrés par des photographies et de courts récits. Ces initiatives, choisies pour leur diversité, montrent comment les collectivités s'approprient le label comme levier de développement local. Elles permettent de rendre compte des mutations à l'œuvre dans les pratiques, de dépasser les représentations figées et d'ouvrir des perspectives inspirantes.

Enfin, il convient de préciser que le rapport ne restitue pas l'intégralité du questionnaire. Certaines données, plus techniques ou à visée de suivi statistique interne, n'ont pas été reproduites. Ce choix éditorial assumé a permis de concentrer l'analyse sur les axes structurants du label et sur les enseignements les plus significatifs pour la compréhension des dynamiques à l'œuvre.

Ce rapport s'appuie ainsi sur un corpus de données riche et robuste, tout en restant attentif aux nuances, aux écarts de réalité et aux angles morts qu'une enquête de ce type peut comporter.

PORTRAIT D'UN LABEL EN ACTION

Tour lanterne de l'église Saint-Joseph, 1951, de l'architecte Auguste Perret, dans le Pays d'art et d'histoire du Havre (Seine-Maritime)



Le label « Villes ou Pays d'art et d'histoire » créé depuis 1985, est accompagné et défini par le ministère de la Culture par la circulaire du 8 avril 2008 : il qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et du cadre de vie.

De fait, la sensibilisation des publics à l'architecture, au patrimoine et au paysage, est un pilier central d'un projet porteur du label VPAH, qui s'adresse à tous les publics, que ceux-ci soient des touristes, des personnes habitant le territoire, des groupes scolaires, etc.

La circulaire engage en outre à relier le projet culturel avec l'ensemble des politiques publiques locales concernant la qualité du cadre de vie :

Ce projet repose sur un dispositif transversal à l'action du territoire pour mieux accompagner les décideurs et les agents publics, mais aussi l'ensemble des acteurs locaux qui participent à la valorisation du patrimoine et à l'élaboration du cadre de vie. La politique des Villes et Pays d'art et d'histoire concerne en effet de nombreux domaines de compétences comme l'action culturelle, l'action éducative, l'habitat, l'urbanisme et les services techniques, le développement durable, le tourisme, etc.

Ces fondamentaux seront réaffirmés dans la nouvelle circulaire en vue de sa mise à jour, compte tenu de la déconcentration du label intervenue en 2020, et des multiples potentialités du label à même de répondre aux enjeux de transition écologiques.

Ainsi, derrière le cadre commun du label se déploie une mosaïque de situations locales : métropoles et vallées rurales, villes-centres et pays étendus, structures porteuses aux statuts variés, mais partout une même volonté de faire vivre les patrimoines en tant que ressources.

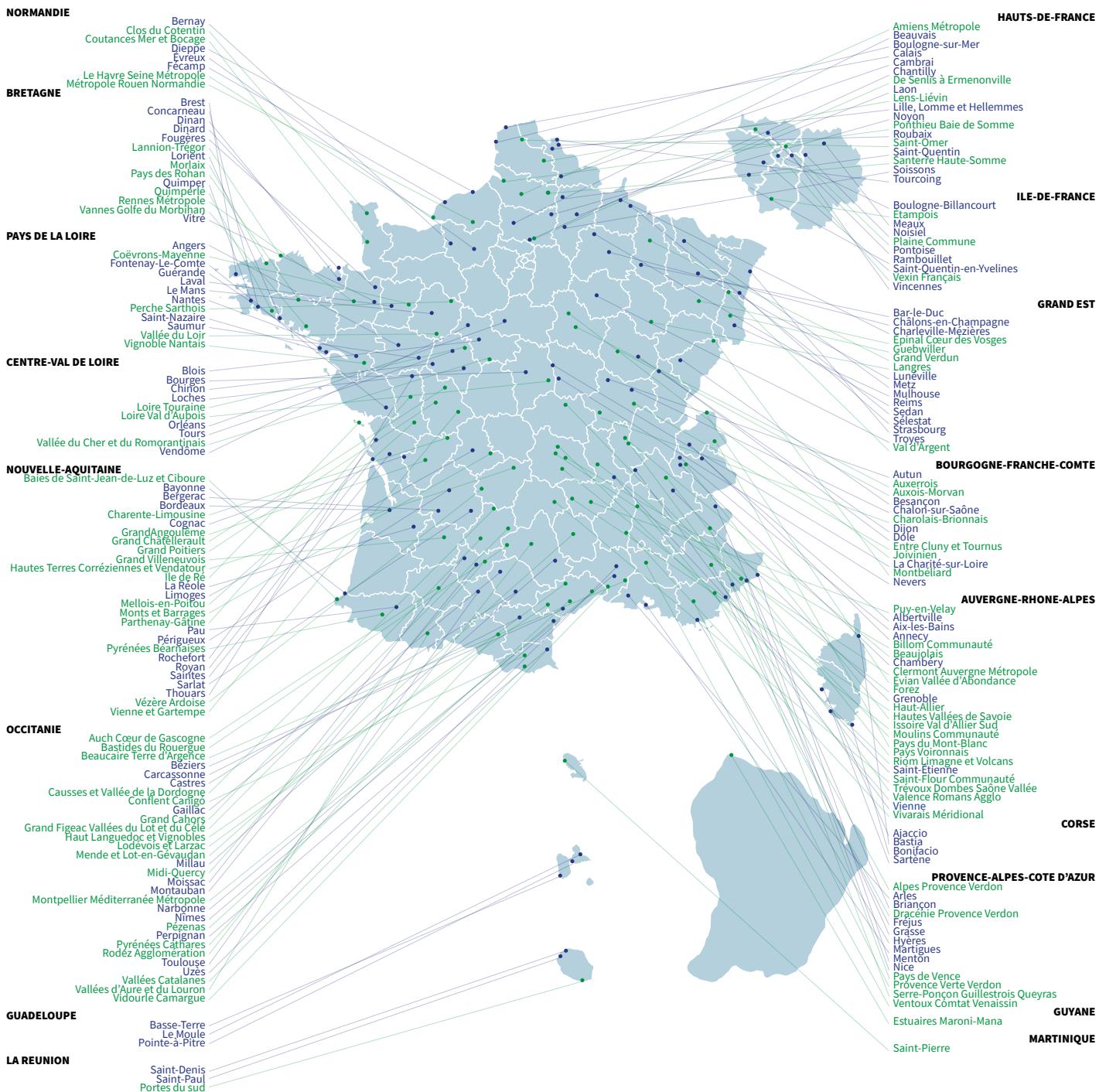
Cette section explore la manière dont le label s'ancre dans des réalités institutionnelles, humaines et budgétaires très hétérogènes : souplesse d'application, rôle transversal du chef de projet, positionnement des élus, soutenabilité économique, ou modalités de recours aux guides-conférenciers. Autant d'éléments qui façonnent, au quotidien, les conditions concrètes de mise en œuvre du label.

UN OUTIL AU SERVICE DE TOUS LES TERRITOIRES

208 territoires labellisés

114 Villes d'art et d'histoire

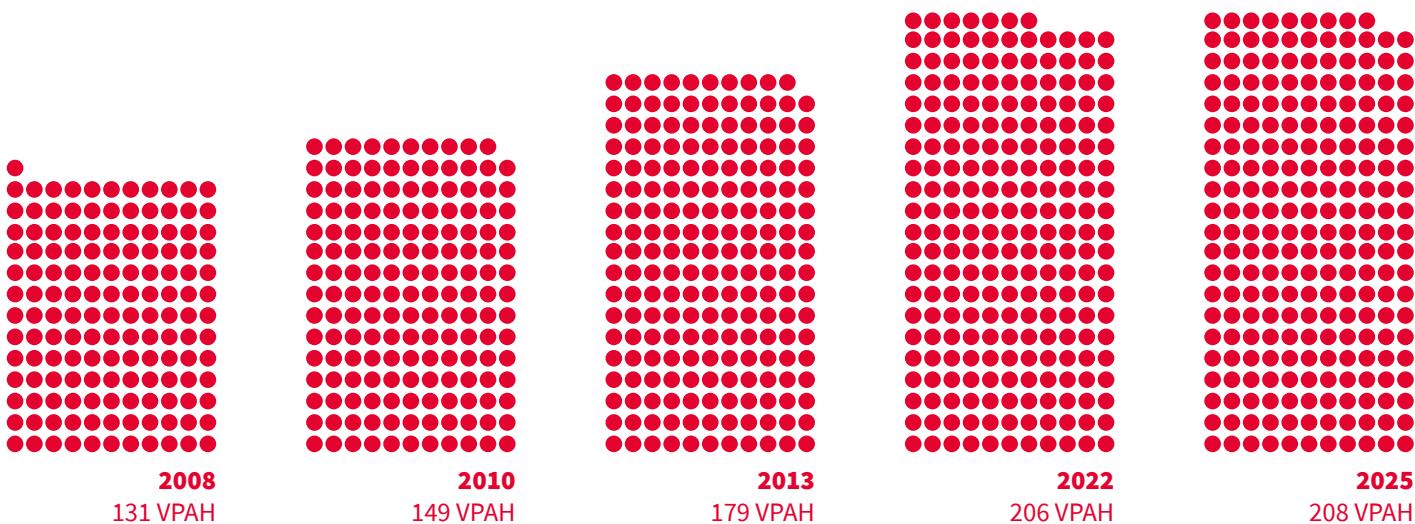
94 Pays d'art et d'histoire





Marché-parking des Carmes, dans la Ville d'art et d'histoire de Toulouse (Haute-Garonne), construit en 1964 par les architectes Georges Candilis, Alexis Josic et Shadrach Woods. Le marché est réhabilité en 1999 par l'Atelier d'architecture Almudever. L'ensemble est labellisé Architecture contemporaine remarquable en 2017.

Créé en 1985, le label s'est d'abord déployé dans des Villes d'art et d'histoire (VAH). Mais à partir des années 2000, il a progressivement changé d'échelle. Porté par les dynamiques de décentralisation, la montée en puissance des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et l'émergence de nouvelles formes de gouvernance (pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR), syndicats mixtes, etc.), le label s'est ouvert à des territoires plus vastes, donnant naissance à de nombreux Pays d'art et d'histoire (PAH).



Évolution du nombre de territoires labellisés depuis 2008.

UNE ÉVOLUTION MARQUÉE PAR L'ESSOR DES PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

En 2025, le réseau compte 114 Villes d'art et d'histoire et 94 Pays d'art et d'histoire. La part des PAH a nettement progressé : elle a gagné dix points en dix ans, passant de 35 % des territoires labellisés en 2014 à 45 % aujourd'hui.

Cette dynamique s'explique notamment par la capacité des structures intercommunales à porter des projets transversaux, croisant culture, urbanisme, tourisme ou encore éducation, à l'échelle des bassins de vie.

**Hôtel les Cabanettes,
dans la Ville d'art
et d'histoire d'Arles
(Bouches-du-Rhône),
1967, labellisé ACR ;
architecte Armand
Pellier**



Le label accompagne ainsi les nouvelles réalités institutionnelles, tout en restant à l'écoute des logiques historiques, géographiques et de toutes spécificités propres à chaque territoire.

Dans une volonté de rééquilibrage national, le ministère de la Culture encourage aujourd’hui les candidatures dans les régions encore peu couvertes. Par ailleurs, la vitalité du réseau passe également par les renouvellements de conventions et des projets d’extension, permettant d’inscrire le label dans des périmètres élargis et plus cohérents avec les dynamiques territoriales actuelles.

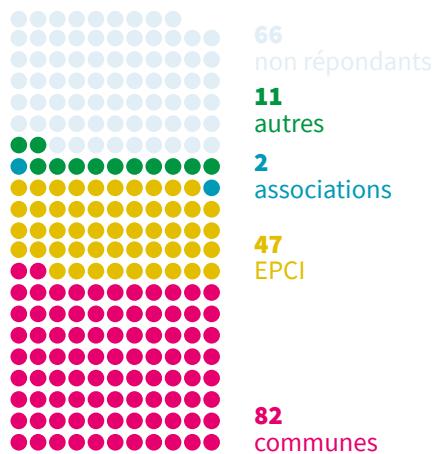
25 %
**des territoires
labellisés travaillent
aujourd’hui à un
projet d’extension du
périmètre du label.**

19 %
**de la population
française vit
aujourd’hui dans un
territoire labellisé
Villes ou Pays d’art et
d’histoire.**

UN LABEL DANS LE PAYSAGE DE MILLIONS DE FRANÇAIS

Un habitant sur cinq est directement concerné par les actions menées dans le cadre du label : médiation culturelle, valorisation du cadre de vie, sensibilisation au patrimoine, mais aussi projets éducatifs, urbanistiques ou environnementaux.

LA SOUPLESSE D'APPLICATION, ATOUT MAJEUR DU LABEL VPAH



Pensé comme un dispositif de projet le label VPAH s'adapte aux réalités institutionnelles et aux ambitions culturelles propres à chaque territoire. Sa mise en œuvre contractuelle permet une prise en main à des échelles très variées, en fonction des dynamiques locales et des modèles de gouvernance existants.

Cette diversité résulte d'une évolution progressive. À ses débuts, le label était essentiellement porté par des communes ou parfois des associations. Mais à partir de la fin des années 2000, les structures intercommunales ont pris une place croissante, dans le sillage des réformes territoriales (loi Voynet en 1999, loi NOTRe en 2015) et de la montée en compétence des EPCI dans des domaines clés comme la culture, le tourisme ou l'urbanisme.

Quelle gouvernance pour le label en 2025 ?

L'AGILITÉ COMME GAGE DE PERTINENCE TERRITORIALE

Des cas de portage atypiques, comme le Pays d'art et d'histoire du Vexin Français, porté par un Parc naturel régional (PNR), ou celui des Hautes Vallées de Savoie, animé par la Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne (FACIM), illustrent la souplesse du label et sa capacité à s'ancrer dans des structures de projet variées. Si la majorité des territoires sont portés par des communes et des EPCI, d'autres configurations sont possibles dès lors qu'elles s'appuient sur une gouvernance solide, une volonté politique affirmée et des moyens professionnels adaptés. Dans le cas du Vexin, l'ancrage dans le PNR a permis de mutualiser les fonctions éducatives et de travailler en transversalité avec le service urbanisme. Le label reste ainsi un outil de développement culturel et territorial, à condition que le porteur soit capable de construire un projet global, cohérent et partagé à l'échelle de son territoire.

FOCUS

À SAINT-OMER, UN PORTAGE INNOVANT

**Vue sur une partie
du territoire du
Pays de Saint-Omer
(Pas-de-Calais)**



**Atelier CLEA avec l'artiste
Richard Pereira de Moura à Mametz**

**Appui à la médiation et la concertation
pour le Plan de Sauvegarde et de Mise en
valeur de Saint-Omer via l'édition d'une fiche
Focus**

FOCUS

LE PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR (PSMV) DE SAINT-OMER



**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**

Avec le passage du statut de Ville à celui de Pays d'art et d'histoire en 2014, le territoire du Pays de Saint-Omer (Pas-de-Calais) a fait le choix innovant de déléguer le portage du label à l'Agence d'urbanisme, de développement et du patrimoine, qui accompagne le territoire depuis plus de 50 ans. Ce choix témoigne d'une volonté claire : placer la culture, l'architecture, le patrimoine, et désormais la transition écologique, au cœur des grandes orientations d'aménagement et de développement.

Conformément aux objectifs de la convention, l'Agence conduit une stratégie de valorisation et de sensibilisation au patrimoine : programmes de recherche, médiation culturelle, visites, expositions et éducation artistique et culturelle. Mais son rôle dépasse la seule dimension culturelle. Le portage par l'Agence élargit le périmètre d'action du label à la planification territoriale, par exemple en veillant à l'inscription du patrimoine dans les documents d'urbanisme. Cette articulation se retrouve aussi dans les politiques de cadre de vie ou les réflexions sur la reconversion du bâti : la scénographie du CIAP, Maison du patrimoine, intègre les transformations contemporaines du territoire, en lien étroit avec la Maison de l'habitat, tandis que des bâtiments anciens retrouvent une fonction d'avenir, comme la gare de Saint-Omer devenue le Pôle éco-numérique de la Station.

Cette dynamique s'appuie sur une équipe dédiée au label, pilotée par un chef de projet architecte du patrimoine. Elle est renforcée par les compétences pluridisciplinaires de l'Agence : architectes, urbanistes, paysagistes, géographes, géomaticiens... Ces expertises se croisent dans des projets communs, comme une exposition sur les paysages impliquant géographes et paysagistes, ou un atelier mené par un artiste avec des élèves, nourrissant la réflexion des urbanistes sur les espaces publics.

Grâce à cette organisation intégrée, les passerelles entre culture et aménagement se multiplient. L'Agence veille à intégrer les enjeux patrimoniaux dans tous les projets qu'elle accompagne. En retour, le label renforce sa capacité de médiation auprès des habitants, autour des questions d'urbanisme, de paysage et de culture. Dans le Pays de Saint-Omer, l'aménagement du territoire et la valorisation patrimoniale avancent ensemble, dans une démarche cohérente et partagée.

LES CHEF·FE·S DE PROJET, PIVOTS TRANSVERSAUX DU PROJET VPAH

90 % des territoires labellisés sont aujourd’hui accompagnés par un chef de projet. Dans les 3/4 des cas il est entièrement dédié à ses missions VPAH.

75 % des chefs de projets VPAH exercent une action transversale au sein de la collectivité et assurent des missions de chef de service.

1 chef de projet sur 2

est associé à la commission locale des sites patrimoniaux remarquables.

Si le poste d’« animateur de l’architecture et du patrimoine » s’est historiquement structuré autour de la médiation culturelle et touristique, plusieurs collectivités ont dès l’origine positionné ce professionnel à la croisée de plusieurs champs : culture, urbanisme, tourisme et connaissance des patrimoines. Cette approche transversale, déjà encouragée par la circulaire de 2008, s’est ensuite nettement accentuée.

DE L’ANIMATION À LA STRATÉGIE DE TERRITOIRE

Aujourd’hui, dans trois territoires sur quatre, le « chef de projet » VPAH assure des missions dépassant le seul champ de la médiation à l’attention des publics .

Ils sont ainsi de plus en plus associés à des réflexions autour de la mise en place de Site Patrimonial Remarquable (SPR), de révision d’un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), d’évolution du Plan Local d’Urbanisme (PLU), voire même de projets d’aménagement.



**Ateliers de l'Arsenal
de la Ville d'art
et d'histoire de
Brest (Finistère),
reconversion 2017 ;
Architectes : Bruno
Fortier - Atelier de
l'Île**

Au-delà de son apport technique, le chef de projet peut devenir un véritable atout pour accompagner ces changements. En mobilisant ses compétences en matière de médiation et de pédagogie patrimoniale, il est en mesure d'appuyer les élus dans la sensibilisation et la concertation des habitants, de déconstruire certaines idées reçues et de préparer positivement les aménagements à venir, en s'appuyant sur les vérités historiques et culturelles du territoire. Cette posture rappelle combien il peut être stratégique pour les collectivités d'associer la personne en charge de ce poste à ces démarches transversales, au croisement de plusieurs politiques publiques.

La présence de « chargés de mission inventaire » ou l'existence de partenariats avec les services régionaux de l'inventaire témoignent également de l'expertise que peuvent apporter les équipes VPAH sur un territoire en matière de connaissance patrimoniale.

Il faut y voir une évolution structurelle du label qui œuvre désormais à la croisée de la médiation, de l'aménagement et de la transition écologique. La circulaire attendue en 2026 devrait officialiser cette évolution : la transversalité sera réaffirmée comme critère, appelant les collectivités à articuler le label avec l'ensemble de leurs politiques locales (urbanisme, aménagement, tourisme, éducation, environnement...)

De par sa connaissance patrimoniale, le chef de projet devient ainsi un acteur stratégique, capable de porter des projets culturels tout en contribuant à la transformation et à l'attractivité du territoire.

**Place Ducale de la Ville d'art et d'histoire de
Charleville-Mézières (Ardennes)**



LES SERVICES VPAH SONT AU COEUR D'UN ÉCOSYSTÈME QUI INVITE AU TRAVAIL TRANSVERSAL

Dans 70 % des cas, les équipes du label **partagent leur bâtiment avec d'autres structures majeures** : hôtel de ville, musée, office de tourisme, médiathèque... 80 % d'entre eux **disposent d'un socle commun regroupant des fonctions d'accueil, des bureaux et un service de documentation**, auquel s'ajoutent souvent des espaces pédagogiques ou d'exposition.

FOCUS

EN MIDI-QUERCY, LE PATRIMOINE FAIT TRANSITION

**Vue sur les châteaux
de Bruniquel
(Tarn-et-Garonne)**



**Exposition Rand'eau : Sentiers exploratoires
sur les traces de l'eau et ses histoires
en pays Midi-Quercy**



Porté par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR), le Pays d'art et d'histoire Midi-Quercy (Tarn-et-Garonne) a, dès ses premières réflexions autour de la labellisation, choisi un axe stratégique ambitieux : lier patrimoine et changement climatique. Loin de suivre une approche strictement culturelle, le label y devient un outil transversal qui mobilise des thèmes divers : réhabilitation du bâti ancien, promotion des savoir-faire traditionnels, préservation de la biodiversité ou encore gestion des ressources naturelles. Cette posture s'incarne dans le fonctionnement même du PETR, dont l'équipe pluridisciplinaire permet par exemple au chef de projet Pays d'art et d'histoire de travailler en collaboration avec le chargé de mission Plan climat et Contrat de transition écologique, faisant dialoguer enjeux patrimoniaux et urgence environnementale au sein même des réunions interservices.

De 2022 à 2025, cette transversalité s'est concrétisée avec un programme triennal consacré à l'eau, fruit d'ateliers participatifs menés dès la phase de candidature et conclus par une exposition itinérante sobre, réalisée en matériaux réemployés. Depuis 2025, le service explore la thématique de la Belle Époque comme clé de lecture des mutations contemporaines : en interrogeant l'industrialisation européenne et l'exploitation des ressources naturelles au XIXe siècle, il questionne les racines historiques du changement climatique, appuyé par un comité scientifique pluridisciplinaire.

Le service accompagne également des initiatives locales où le patrimoine devient levier de sensibilisation écologique : à Mouillac (Tarn-et-Garonne), le projet d'édition *Parcours* aborde les effets du changement climatique à travers l'étude des phosphatières, des puits et du pastoralisme ; le dispositif *Défi toit* invite quant à lui les habitants à découvrir à vélo des constructions exemplaires par leur sobriété énergétique.

En Midi-Quercy, le Pays d'art et d'histoire incarne ainsi le décloisonnement thématique du label et sa capacité à pleinement accompagner un véritable projet de territoire. Piloté par un PETR mobilisant des compétences croisées, il illustre comment le chef de projet devient un acteur transversal, capable de faire dialoguer connaissance patrimoniale, transition écologique et transformation des territoires.

FOCUS

À ROUEN, UNE APPROCHE SENSIBLE POUR ACCOMPAGNER LES MUTATIONS

**Vue sur Rouen
depuis la côte
Sainte-Catherine
(Seine-Maritime)**



Présentation des planches NPNRU au festival de la BD de Darnétal, Normandiebulle en 2024

En 2022, la Métropole Rouen Normandie a renouvelé son label Pays d'art et d'histoire pour dix ans, mais avec une orientation nouvelle. Marqué par l'incendie de l'usine Lubrizol, le territoire a engagé une réflexion profonde autour de la transition écologique, sociale et urbaine, et de son impact sur l'avenir des politiques patrimoniales. Loin des approches classiques centrées sur le bâti, le service Patrimoines s'est inspiré de la Convention de Faro, texte européen entré en vigueur en 2011, qui place la relation et les usages que les habitants ont à leurs territoires au cœur des récits liés au patrimoine. Le dossier de renouvellement s'est ainsi articulé autour de trois axes stratégiques : développer l'hospitalité du territoire, accompagner les mutations du cadre de vie, écouter et donner à entendre la pluralité des récits.

Cette approche a notamment trouvé un terrain concret dans les neuf quartiers en renouvellement urbain du territoire (NPNRU), où le service intervient pendant les six ans du programme, avec diverses actions artistiques soutenues à hauteur de 45 000 € par an, grâce à un cofinancement de la Banque des Territoires, de la DRAC, de l'Éducation nationale et, pour une large part, de la Métropole.

Les formes sont multiples : gazettes de quartier, fresques participatives, marionnettes itinérantes dans les immeubles en mutation, etc. Les artistes deviennent ici des médiateurs sensibles, capables de rendre lisibles des transformations souvent vécues comme brutales. Pour documenter cette démarche, le service a imaginé une bande dessinée en partenariat avec l'association *Ink Link*. Confier au scénariste Patrick Marty et à la dessinatrice Agnès Maupré, elle raconte les quartiers en transformation, à travers les yeux des personnes rencontrées, en suivant un goéland et un chat voyageurs. Pour prolonger ce récit, neuf magazines sont en cours de réalisation, alliant histoire du quartier, modification urbaine et regards d'habitants, accompagnés d'une exposition itinérante retracant l'ensemble du processus.

Sur le territoire de la métropole, le label s'incarne ainsi dans une posture renouvelée : il est un levier de transformation du territoire, et son chef de projet un acteur transversal, capable de faire dialoguer connaissance historique et patrimoniale, médiation culturelle et artistique, mutations urbaines et transitions sociale, sociétale et écologique.



Visite dans le centre-ville de Rouen

UN PILOTAGE POLITIQUE EN ÉVOLUTION

12 %
des élus référents
VPAH sont rattachés
au domaine de
l'urbanisme.

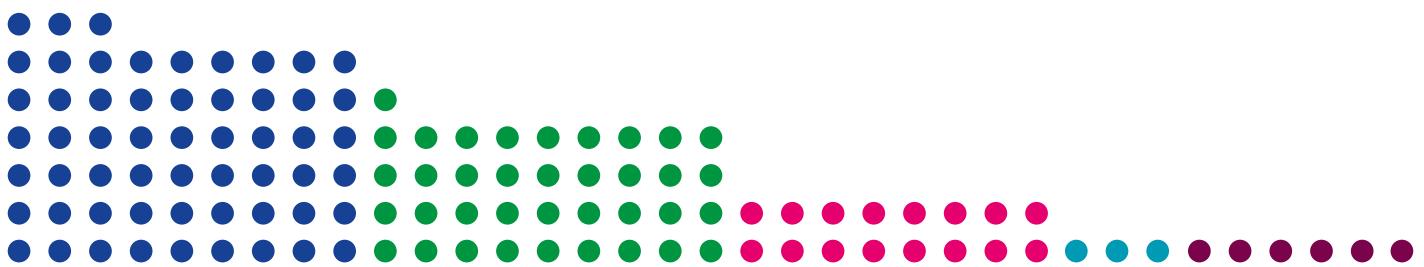
Le label « Villes ou Pays d'art et d'histoire » s'inscrit historiquement dans une logique de valorisation patrimoniale et culturelle fortement liée à la démarche touristique. Cela se reflète encore dans le profil des élus référents : la grande majorité d'entre eux sont rattachés aux délégations « culture » et « patrimoine ». Ce tropisme s'explique autant par la nature du dispositif, conçu et piloté par le ministère de la Culture, que par son socle fondamental, constitué de l'inventaire, de la médiation, et de la sensibilisation aux patrimoines.

Mais le paysage évolue. En 2024, 12 % des élus référents du label sont désormais rattachés à l'urbanisme. Ce chiffre, encore modeste, traduit une évolution significative : là où le pilotage politique s'ancre, par exemple, dans les questions d'aménagement, le label trouve une place plus naturelle dans les politiques de cadre de vie, de revitalisation et de transition écologique.

Cette mutation accompagne celle, expliquée précédemment, des chefs de projet VPAH qui sont de plus en plus impliqués dans les démarches de projet de territoire (SPR, PLU(i)) et désormais, dans les programmes Petites Villes de Demain et Action Cœur de Ville.



**Vue sur *Les Anneaux*,
œuvre de Daniel
Buren et Patrick
Bouchain qui
accompagne la
promenade le long de
la Loire dans la Ville
d'art et d'histoire
de Nantes (Loire-
Atlantique)**



Action cœur de ville
57 VPAH

Petites villes de demain
37 VPAH

Villages d'avenir
16 VPAH

Europen 3 VPAH **Autres** 6 VPAH

Quels sont les dispositifs de revitalisation que l'on trouve sur les territoires labellisés ?
Sur 142 répondants

60 %

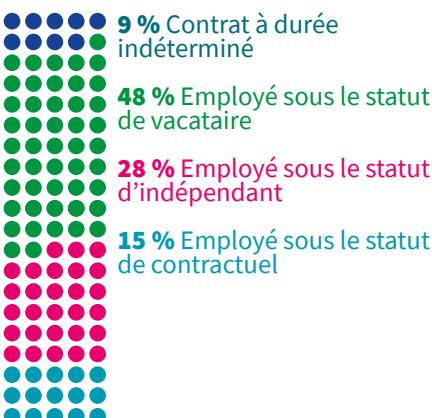
des territoires labellisés sont engagés dans un programme interministériel de revitalisation.

UN LABEL EN APPUI DES STRATÉGIES DE REVITALISATION TERRITORIALE

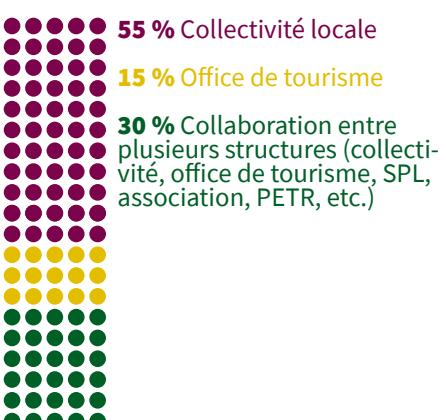
La place de l'élu référent dans l'organigramme politique du label reste donc un levier déterminant : elle oriente les priorités, renforce l'ancrage du projet dans la collectivité, et conditionne sa reconnaissance comme véritable outil de développement territorial.

Dès les premières conventions, plusieurs VPAH notamment en milieu urbain, ont su croiser médiation et urbanisme, en accompagnement de projets d'aménagement ou de planification. **Cette articulation s'approfondit aujourd'hui, en s'ouvrant à de nouvelles thématiques** : transition écologique, participation citoyenne ou qualité du cadre de vie, sont autant de leviers qui renforcent la portée du label en tant que projet de territoire à part entière.

LES GUIDE·S-CONFÉRENCIERS : UN RÔLE CENTRAL



Les différentes formes d'embauche des guides-conférenciers.



Répartition des structures employant les guides-conférenciers.

Environ 700 guides-conférenciers travaillent pour les territoires labellisés. En moyenne, ils sont employés 103 heures dans l'année (avec de grandes disparités selon les territoires).

Les guides-conférenciers occupent une place centrale dans la mise en œuvre du label VPAH. Leur mobilisation est à la fois une exigence réglementaire dans le cas des visites opérées au sein des musées ou des monuments historiques, un levier d'accès aux patrimoines pour les publics, et un vecteur de professionnalisation de l'action de médiation. Pour autant, le recours aux guides reste fragile : en 2024, près de 75 % des guides sont vacataires ou indépendants, avec une moyenne annuelle d'activité très faible.

Cette situation ne facilite pas leur ancrage professionnel sur les territoires, en particulier dans les zones éloignées des grandes villes et des centres de formation (difficulté de recrutement dans les zones rurales, coût des déplacements, limite de renouvellement générationnel). **Les collectivités s'appuient de plus en plus sur une diversité de montages partenariaux**, souvent en impliquant les offices de tourisme, afin de répondre à ces contraintes, mutualiser les moyens et garantir une programmation cohérente.

Ces dispositifs permettent d'assurer une continuité de l'offre mais ne résolvent que partiellement la question de la stabilisation des parcours professionnels. Dans ce contexte, la sécurisation des guides-conférenciers apparaît comme un enjeu clé.

DES ÉQUIPES DE MÉDIATION QUI SE DIVERSIFIENT

Les services VPAH peuvent également **faire appel à des médiateurs** pour concevoir et animer des actions de découverte autour d'autres formes de patrimoines, qu'ils soient architecturaux, paysagers, industriels ou immatériels.

Leurs interventions complètent celles des guides-conférenciers en ouvrant le champ de la médiation à des approches plus transversales : ateliers pédagogiques, conférences, rencontres, ou projets participatifs qui renouvellent les modes d'accès au patrimoine pour tous les publics.

FOCUS

DANS L'ARRIÈRE PAYS HÉRAULTAIS, UNE MÉDIATION COUSUE MAIN

Découverte de la grotte de la Baume Auriol sur le site du Cirque de Navacelles (Hérault)



Visite de la cathédrale Saint-Fulcran à Lodève

Dans le Pays d'art et d'histoire du Lodévois & Larzac (Hérault), la médiation du patrimoine s'invente à plusieurs voix. Depuis l'installation du service PAH au sein du Musée de Lodève, guides et médiateurs partagent désormais les mêmes missions et abordent de nombreuses thématiques (muséographie, paléontologie, histoire locale, archéologie, paysage, etc.). Ce fonctionnement mutualisé oblige à des arbitrages constants, mais ouvre aussi de nouveaux champs : celui d'une médiation décloisonnée, riche de regards croisés et de formats renouvelés.

Face à l'ampleur du territoire (28 communes), l'équipe permanente ne suffit pas. Le service mobilise donc chaque année une constellation de profils indépendants : guides conférenciers, guides de montagne, géo-médiateurs, associations locales et érudits bénévoles. Ces intervenants sont essentiels, notamment pour faire vivre les sites hors Lodève, inventer de nouvelles approches et explorer des thématiques spécifiques comme l'écologie, la spéléologie ou la sauvegarde animalière. Le choix a été fait de structurer la répartition ainsi : aux agents internes les sites majeurs et les outils muséo-patrimoniaux ; aux indépendants le développement de nouvelles propositions, parfois hors des sentiers battus.

Mais au-delà des prestations commandées, le service assume aussi un rôle de coordination : il valorise équitablement l'ensemble des visites, fait la promotion de la programmation des indépendants et réfléchit à une meilleure visibilité partagée avec l'office de tourisme.

Dans un contexte budgétaire contraint, cette logique permet de stabiliser l'activité des guides, d'assurer une programmation cohérente à l'échelle du territoire, et de construire, année après année, une médiation plurielle qui s'adresse à une grande diversité de public.



Lecture de paysage sur le site du Cirque de Navacelles

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE REFLET DE L'ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS

80 %

des dépenses des services VPAH sont des charges de personnel. La dépense médiane annuelle se situe autour de 210 000 €.

1 € /2

mobilisé pour faire fonctionner un service VPAH provient directement du budget général de la collectivité.

22 %

des recettes mobilisées, en moyenne, par les services VPAH, sont des subventions publiques (DRAC, région, département, fonds européens) qui viennent s'ajouter au financement de la collectivité.

En médiane, les recettes issues de l'activité propre (visites guidées, ateliers, événements, etc.) ne représentent que **7 %**

de l'apport budgétaire des territoires labellisés VPAH.

Le mécénat privé et les dons ne représentent que

0,5 %

des recettes des services VPAH.



Vue sur le Pays d'art et d'histoire d'Épinal cœur des Vosges (Vosges)

**Monastère du Carmel
dans la Ville d'art
et d'histoire de
Laval (Mayenne),
1965, labellisé ACR.
Architecte Michel
Marconnet**



La structure financière du label, largement fondée sur l'engagement des collectivités et des subventions publiques, ne doit pas être perçue comme le signe d'un dispositif coûteux. Elle traduit au contraire une dépense volontairement fléchée, pensée comme un levier de transformation au service des territoires. En contrepartie de cet engagement budgétaire, les services VPAH interviennent directement ou indirectement sur de nombreux fronts : accès à la culture pour tous, affirmation d'une identité partagée, projets de revalorisation patrimoniale, urbanisme, amélioration du cadre de vie, attractivité touristique et résidentielle, création d'emplois qualifiés... Autant de retombées durables qui positionnent le label comme un outil transversal de développement territorial.

FINANCEMENTS PRIVÉS : UN LEVIER ENCORE PEU MOBILISÉ

Dans un contexte de raréfaction des ressources publiques, la faible mobilisation de financements privés, souvent liée à un manque de temps, de formation ou de structuration des services, apparaît comme une marge de progression stratégique. Ainsi la recherche de partenariats économiques ou l'optimisation des recettes propres conduisent certains territoires au développement du mécénat afin de renforcer la soutenabilité des actions déployées et des personnels.

**Vue aérienne sur
la ville d'art et
d'histoire
de Saint-Nazaire
(Loire-Atlantique)**



FOCUS

DANS LE VAL D'ARGENT, UNE IDÉE BIEN TISSÉE

**Vue sur la ville de
Sainte-Marie-aux-
Mines (Haut-Rhin)**



Échantillon textile datant de 1850

Dans le Pays d'Art et d'Histoire du Val d'Argent (Haut-Rhin), le service patrimoine ne s'est pas contenté de conserver ses riches collections textiles, il a cherché à les valoriser.

En 2019, la communauté de communes a elle-même démarché un industriel alsacien spécialisé dans la fabrication de toiles tendues, pour lui présenter un fonds exceptionnel hérité de l'industrie locale : plus de 4 000 registres et 4 millions d'échantillons textiles, accompagnés de centaines de lithographies du XIX^e siècle. Séduit par la richesse visuelle de ces motifs, le dirigeant de l'entreprise a proposé un partenariat : reproduire une sélection sur ses produits, en échange d'une redevance annuelle garantie de 10 000 € sur dix ans, assortie d'un pourcentage sur les ventes.

Depuis, ces recettes ont permis d'autofinancer l'aménagement de quatre réserves pour accueillir les archives textiles, en complément de financements publics classiques.

Aujourd'hui, le service PAH poursuit cette approche en démarchant des écoles de design et des entreprises. Il illustre une manière concrète de faire du patrimoine une ressource vivante et d'explorer de nouveaux modèles économiques.

**Présentation des
collections textiles
du PAH**



UNE MÉDIATION PARTOUT, POUR TOUS

Lycée national
technique Jules-
Viette dans le Pays
d'art et d'histoire de
Montbéliard (Doubs),
1957-1960, labellisé
ACR ; architectes
Pierre Lauga, Claude
Brandon et François
Solmon



En 2024

**4 millions
de visiteurs**

**25 000
événements
portés par les services VPAH**

LA MÉDIATION AU CŒUR DE LA PROMESSE DU LABEL

Cette section s'attache à observer sa mise en œuvre concrète dans les territoires : diversité des formats, sujets abordés, place donnée au jeune public et rôle structurant de l'éducation artistique et culturelle. Elle interroge aussi les tensions autour du déploiement des CIAP, souvent perçus comme l'aboutissement du projet, ainsi que les limites persistantes d'une communication encore trop discrète face à l'ambition du label.

LA VISITE GUIDÉE, REINE DE LA PROGRAMMATION ?

80 %
des événements
organisés sont des
visites guidées.

20 %
de la programmation
regroupent une
médiation plus
diversifiée : ateliers,
visites nocturnes,
parcours découverte
en running, visites en
langue régionale, etc.

30% des territoires expérimentent
une médiation numérique
mobilisant des applications
mobiles, parcours en réalité augmentée ou
informations enrichies via des QR code.

L'analyse des actions menées en 2024 montre une offre largement centrée sur la visite guidée traditionnelle, qui représente à elle seule près de 80 % des événements recensés. Classique dans sa forme, la visite guidée reste l'outil central de l'interprétation patrimoniale version VPAH, fondée sur la transmission experte et incarnée du discours.

À côté de ce socle, les visites-ateliers (6%) confirment la place importante de l'action éducative, particulièrement à destination du jeune public, via des approches plus sensibles et participatives (pratique manuelle, expérimentation, lien avec des artisans, artistes, architectes...).

DES FORMATS ALTERNATIFS ENCORE MARGINAUX

Les autres formats (visites théâtralisées, numériques, en randonnée, de nuit, etc.) restent très minoritaires (moins de 3 % chacun). Leur rareté ne traduit pas un manque d'intérêt, mais plutôt les limites structurelles des services VPAH, souvent organisés autour de petites équipes et de budgets limités. Proposer des formes innovantes suppose un investissement en ingénierie, en temps et en partenariats que peu de territoires peuvent assumer durablement.

Ces données soulignent une tension entre la solidité d'un modèle éprouvé et la nécessité d'explorer de nouvelles formes de médiation pour diversifier et développer les publics.

70% des territoires ont mis en place
des dispositifs de découverte
autonome du patrimoine
(panneau d'interprétation, tables de lecture,
maquettes permanentes...). Projets développés
souvent prioritairement, ces dispositifs sont vus
comme une méthode efficace pour garantir un
premier niveau de médiation diffusé sur l'ensemble
du territoire et auprès d'un large public.

FOCUS

À SAUMUR, LE PETIT TRAIN ET LE MAGICIEN

**Vue sur la ville de
Saumur et la Loire
(Maine-et-Loire)**



Le magicien Mehdi Ouazzani

Dans la Ville d'Art et d'Histoire de Saumur (Maine-et-Loire), le quartier prioritaire du Chemin Vert est en pleine mutation. Les grands ensembles laissent progressivement la place à des résidences de taille plus modeste. Pour accompagner ces changements et en conserver la mémoire, le service qui déploie le label a imaginé une série d'actions originales, soutenues par la Politique de la Ville. Parmi elles, le *Magic Street Tour du Chemin Vert* : une déambulation-spectacle menée à deux voix par le magicien Mehdi Ouazzani et la guide-conférencière Manon Magrez.

La magie, utilisée comme levier de médiation, rend ici la visite accessible à un public souvent éloigné de ce type d'expérience. Familles, jeunes, habitants allophones : ce sont près de 150 personnes qui ont ainsi redécouvert leur quartier autrement, franchissant les portes d'équipements publics comme la ludothèque, rencontrant les acteurs locaux, et tissant du lien à travers quelques tours de magie.

En 2025 la démarche s'est prolongée avec une expérience à la fois ludique et symbolique : pour la première fois, le petit train touristique, habituellement réservé au centre-ville, a traversé le Chemin Vert. Durant quarante minutes, 350 habitants sont montés à bord pour écouter l'histoire de leur propre quartier. Au fil du parcours, la surprise a laissé place à la fierté : celle de se voir reconnus, d'appartenir à une histoire commune, et de découvrir que leur quartier, lui aussi, fait pleinement partie du patrimoine saumurois.



**Opération Petit train
au Chemin Vert**

FOCUS

À FÉCAMP, ON CAUSE PATRIMOINE... EN CAUCHOIS

**Vue sur le musée
des Pêcheries et le
clocher de l'église
Saint-Étienne, depuis
le port (Seine-
Maritime)**



Visite en langue cauchoise

Sur la côte normande, le label ne se contente pas de raconter l'histoire des pierres : il fait aussi entendre la musique des mots. Dans la Ville d'art et d'histoire de Fécamp (Seine-Maritime), une nouvelle visite guidée mêle anecdotes locales, mémoire des lieux... et langue régionale.

Menée en partie en « cauchois », le parler normand du territoire, cette déambulation patrimoniale plonge les visiteurs dans l'ambiance de la ville d'autrefois ou plutôt « d'aut' fais », comme on dit ici. Le parcours d'une heure et demi, imaginé à partir d'un patient travail d'archives, traverse les ruelles médiévales de Fécamp. Mais la singularité de la visite repose sur son approche linguistique : l'un des guides-conférenciers, diplômé en études normandes, a traduit tout un corpus de commentaires pour rendre audibles les sonorités et expressions de ce patois local, porteur d'une culture orale constitutive de l'identité du Pays de Caux.

Programmée lors des Rendez-vous et des Journées européennes du patrimoine, la visite a immédiatement trouvé son public. Familles, touristes, Fécampois de toutes générations y redécouvrent un vocabulaire oublié, croisent parfois leurs propres souvenirs, et se surprennent à « caôser Caochois » entre deux anecdotes. Voilà une belle manière de rappeler que le patrimoine se vit autant dans les mots que l'on transmet que dans les murs que l'on restaure.



FOCUS

AU CŒUR DE LA LOZÈRE, ON VISITE EN PAPOTANT

Vue sur le hameau de Bournaves (Lozère)



Les habitants au cœur d'une visite papote à Villefort

Dans le Pays d'art et d'histoire de Mende & Lot en Gévaudan (Lozère), les visites guidées prennent parfois une tournure inattendue. Ici, ce sont deux voix qui racontent le village : celle du guide... et celle d'un habitant qui en connaît chaque recoin.

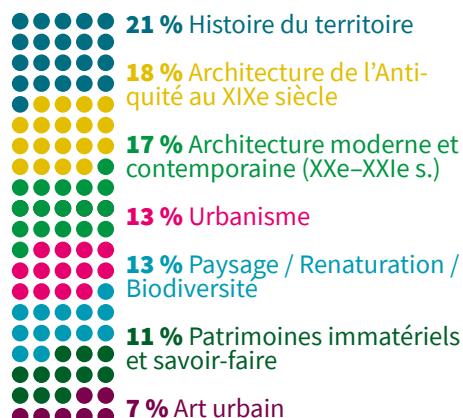
Dans ces « Visites papotes » le guide pose le décor, raconte les grandes lignes de l'histoire locale tandis que l'habitant y glisse ses souvenirs, ses anecdotes et sa mémoire sensible des lieux. Le temps d'une soirée d'été, à la lueur des lampions, le village devient un récit vivant, porté par ceux qui l'habitent au quotidien. Ces visites offrent une illustration concrète de ce que le label encourage en matière de médiation participative. En associant la parole experte du guide à celle, sensible et ancrée, des habitants, elles déplacent les rapports traditionnels entre les médiateurs et leurs publics.

Ce format contribue à renforcer l'appropriation locale des récits patrimoniaux tout en créant les conditions d'une expérience partagée qui marquera durablement les visiteurs.

Visite papote à la tombée de la nuit à La Garde-Guéris



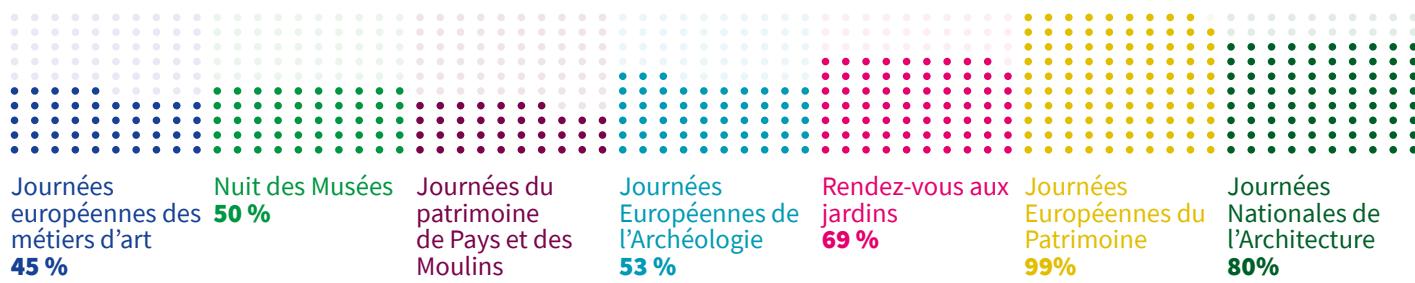
ARCHITECTURE, PAYSAGE, HISTOIRE : LES PILIERS NARRATIFS DU LABEL VPAH



Répartition des thématiques abordées en visites guidées.

Les thématiques les plus fréquemment abordées par les territoires labellisés témoignent de la richesse et de l'évolution du projet VPAH. Si l'histoire et l'architecture restent des piliers, elles cohabitent avec une montée en puissance de sujets plus contemporains à l'image du renouvellement urbain, de la préservation des paysages et de la biodiversité ou même de la médiation des arts urbains.

Cette dynamique reflète l'orientation stratégique du label, qui ne se limite pas à la valorisation du passé mais se positionne comme un levier de compréhension, d'interprétation et de mise en récit du cadre de vie actuel.



La participation des territoires labellisés aux grands événements nationaux.



Vue sur le Musée Soulages (RCR arquitectes) et la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption dans le Pays d'art et d'histoire de Rodez agglomération (Aveyron)

FOCUS

AU CŒUR DU CHAROLAIS-BRIONNAIS, CES HAIES QUI EN DISENT LONG...

Brume matinale sur le bocage charolais (Saône-et-Loire)



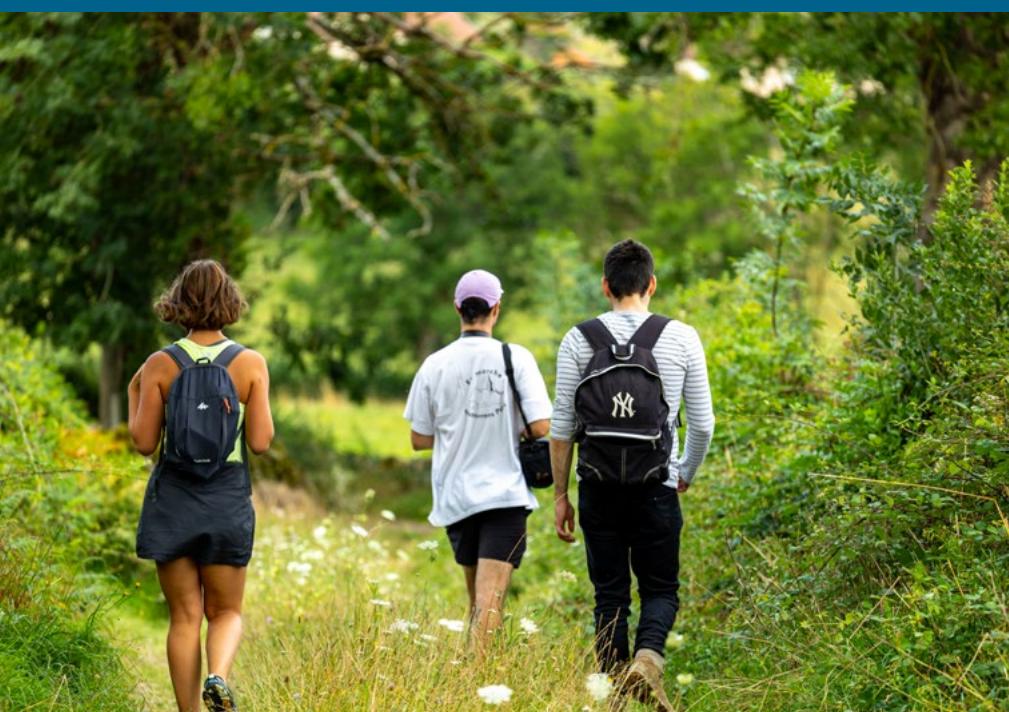
Lecture du bocage au cours d'une *Boca'balade*

Dans le Pays d'art et d'histoire du Charolais-Brionnais (Saône-et-Loire), les médiateurs s'attachent à montrer que le bocage n'est pas un simple décor rural, mais un paysage façonné par l'histoire et porteur d'un véritable système agro-écologique. Depuis 2007, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural, qui porte le label, mène une réflexion active sur la patrimonialisation de ces paysages, notamment dans le cadre d'une candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO.

C'est dans ce contexte qu'ont été conçues les *Boca'balades* : des promenades commentées à deux voix, sur 4 à 5 kilomètres, qui croisent approche historique, observation sensible et connaissance du vivant. Le bocage y est abordé dans toutes ses dimensions, agricole, écologique, architecturale et paysagère, en s'appuyant sur la richesse de ses éléments constitutifs que sont les haies, les prairies, les bosquets et les mares.

À travers cette thématique, la médiation propose de faire comprendre en quoi ce paysage, issu d'une longue tradition d'embouche bovine depuis la fin du XVII^e siècle, forme aujourd'hui un système complexe et résilient, essentiel à la biodiversité locale. Les *Boca'balades* sont une opportunité de redonner à ces paysages du quotidien leur juste valeur patrimoniale mais aussi de sensibiliser le plus grand nombre à sa fragilité autant qu'à son utilité.

Randonnée dans le bocage du Charolais-Brionnais



FOCUS

EN SAVOIE, 200 ANS ENTRE LES DIGUES

**Vue sur la ville
d'Albertville et l'Isère
(Savoie)**



Maquette en relief

En 2024, la Ville d'art et d'histoire d'Albertville (Savoie) a célébré un chantier fondateur de son histoire urbaine : les 200 ans de la pose de la première pierre de l'endiguement de l'Isère. Initié en 1824 par Charles-Félix, roi de Sardaigne et duc de Savoie, ce vaste projet d'ingénierie, l'un des plus importants de son époque en Europe, visait à protéger la Combe de Savoie des crues de l'Isère, longtemps synonymes de destructions, de maladies et d'isolement.

Le service Ville d'art et d'histoire a accompagné cet anniversaire par une médiation ambitieuse, articulée autour de l'exposition « 1824–2024 : une pierre, des digues... toute une histoire ! », portée par le musée d'art et d'histoire d'Albertville. L'événement a donné lieu à une refonte partielle des espaces muséographiques, enrichis de dispositifs spécifiques : maquette en relief du territoire, fac-similé de la première pierre, reproduction de l'historique mappe sarde de Conflans.

Au-delà des murs du musée, la médiation s'est déployée sur tout le territoire : visites guidées sur le terrain, conférences, interventions en EHPAD, parcours pour les scolaires, mise en valeur de la « pierre du roy » restaurée... Autant de formats qui invitent à mieux comprendre cette transformation profonde du paysage albertvillois.

Mobilisant guides-conférenciers, services techniques, archives municipales, musées partenaires et acteurs de la gestion des digues, ce programme est un bel exemple de collaboration interservices. Il montre comment une rivière, souvent contenue dans ses berges, peut devenir le fil conducteur d'une médiation qui interroge l'histoire, l'ingénierie, l'écologie et le quotidien des habitants.

**Médiation auprès du
public scolaire**



LE JEUNE PUBLIC AU CŒUR DU PROJET VPAH

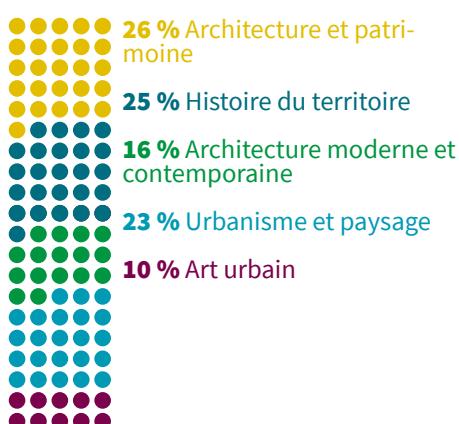
+ de
450 000
jeunes

+ de
14 000
classes

ont été reçus
dans les VPAH
en 2024.



Typologie des classes accueillies dans les territoires labellisés.



Thématiques abordées dans les actions jeunes publics.

L'action éducative reste l'un des piliers les plus solides du label VPAH en s'adressant principalement aux classes élémentaires et aux collèges.

Dans de nombreux territoires, cette offre est bien installée, portée par des équipes investies et structurée autour de formats éprouvés comme les visites guidées et les ateliers pratiques, qui restent très efficaces auprès du jeune public. Dans la majorité des cas, cette médiation s'appuie également sur des supports dédiés tels que des livrets-jeux ou des dossiers pédagogiques, largement utilisés sur le terrain.

Dans 87% des cas, les territoires ont recours aux visites guidées et aux visites ateliers pour intervenir auprès du jeune public.

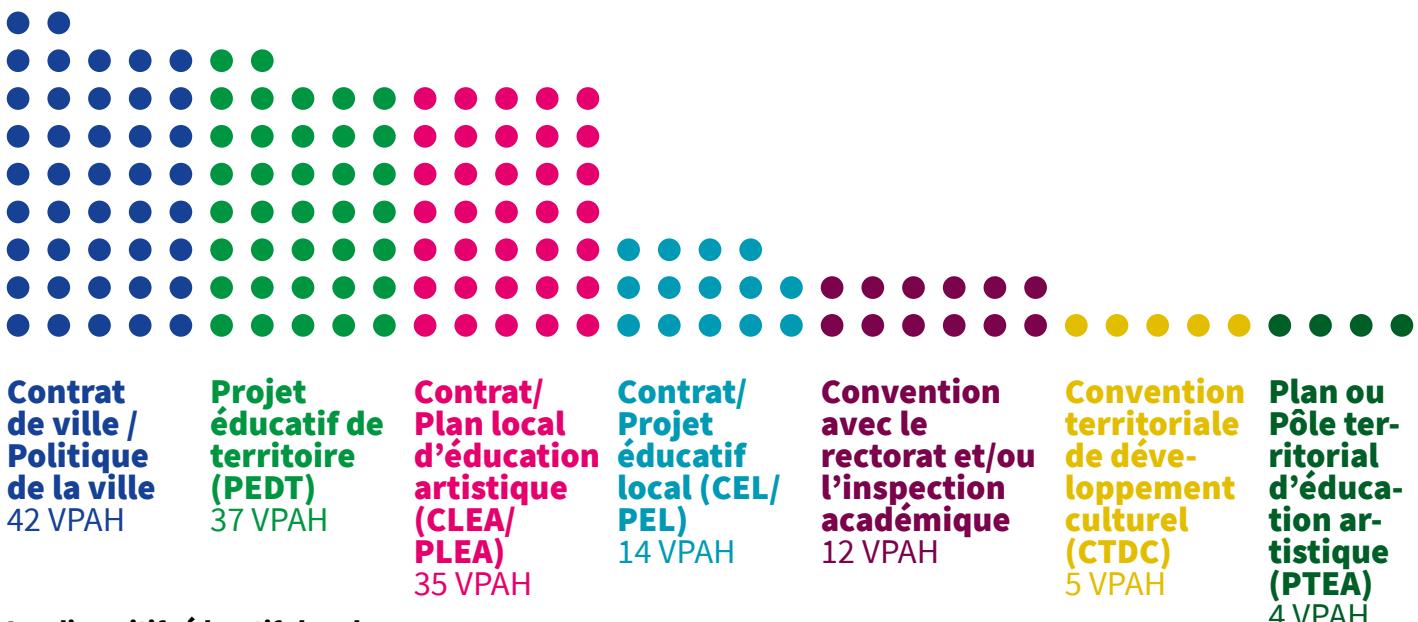


Terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle, éléments patrimoniaux emblématiques du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012. Le site se situe sur le territoire du Pays d'art et d'histoire de Lens-Liévin (Pas-de-Calais).

UN VECTEUR D'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

De plus en plus de Pays d'art et d'histoire, mais aussi certaines villes, expérimentent des formats plus collaboratifs, comme les résidences artistiques, les projets de co-création ou l'usage du numérique. Cette dynamique repose toutefois encore largement sur l'engagement individuel des équipes, dans un contexte de moyens humains limités.

Moins de 30% des services disposent d'un poste dédié au jeune public. La coordination avec l'Éducation nationale, bien que renforcée dans certains territoires par des conventions DRAC/rectorat, reste hétérogène et parfois fragile, notamment en zones rurales. **Dans ces territoires moins dotés en équipements culturels, le label joue un rôle crucial. Il devient souvent l'unique levier pour faire venir la culture jusqu'aux enfants.** À cet égard, le label VPAH agit comme un outil d'équité territoriale, en garantissant un accès effectif à la culture là où il serait autrement difficile à organiser.



Les dispositifs éducatifs les plus mobilisés par les territoires VPAH.

Sur 142 répondants

FOCUS

À PARTHENAY, LA FÉE MÉLUSINE ET LES ÉLÈVES PRENNENT LA PLUME

Porte Saint-Jacques
à Parthenay
(Deux-Sèvres)



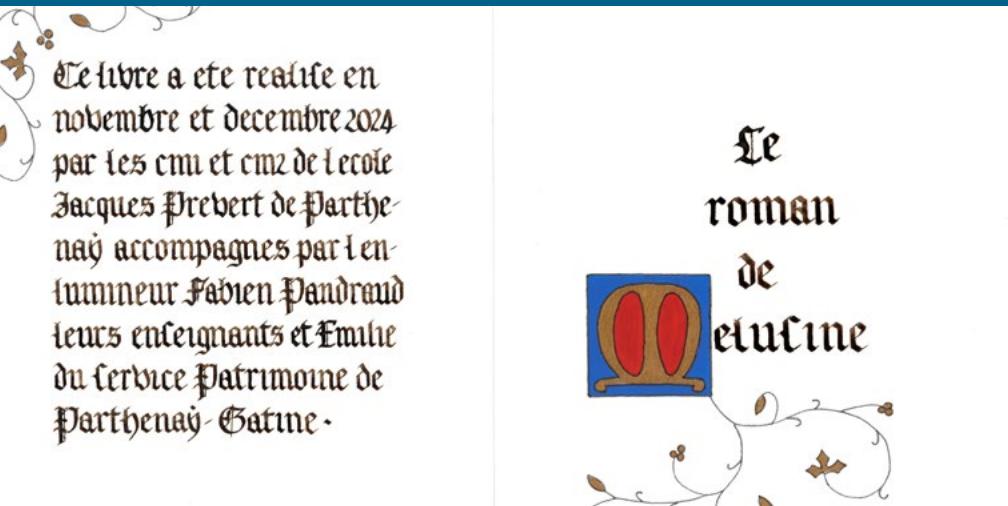
Atelier de calligraphie et d'enluminure

Dans le Pays d'art et d'histoire de Parthenay-Gâtine (Deux-Sèvres), une trentaine d'élèves de CM1 et CM2 ont plongé dans l'univers du Moyen-Âge à travers une aventure artistique et patrimoniale. Accompagnés par leurs enseignants, le service Patrimoine de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine et l'enlumineur professionnel Fabien Pandraud, ils ont réalisé leur propre version du Roman de Mélusine, à la manière des manuscrits médiévaux.

Le projet s'est déroulé dans le cadre du Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) signé entre la collectivité et le ministère de la Culture. Il a débuté par une visite du quartier médiéval de Parthenay et une séance autour de la légende locale de la fée Mélusine, illustrée par des enluminures historiques.

Les enfants ont ensuite découvert les techniques de la calligraphie gothique et de l'enluminure lors de six ateliers menés par l'artisan d'art. Chacun a pu écrire à la plume, dessiner sa lettrine, orner sa page, et contribuer à une création collective. Le résultat : un manuscrit contemporain, minutieux et coloré, entièrement réalisé par les élèves.

Cette œuvre a été exposée à la médiathèque de Parthenay en janvier 2025, à l'occasion des Nuits de la lecture, puis à l'école Jacques Prévert en fin d'année scolaire. Le vernissage a rassemblé familles, élus, enseignants et partenaires. Au-delà de l'apprentissage artistique, le projet est une démonstration concrète de ce que le label peut offrir à travers un accès à la culture pour tous, une mise en valeur du patrimoine local et une expérience partagée qui tisse des liens.



Le roman de Mélusine
réalisé par les enfants



FOCUS

À BAYONNE, L'UNION FAIT LA CULTURE

Cathédrale
Sainte-Marie de Bayonne
(Pyrénées-Atlantiques)



Visites avec des scolaires

Dans la Ville d'Art et d'Histoire de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) sept structures unissent chaque année leurs forces pour offrir aux élèves un parcours d'éducation artistique et culturelle à plusieurs voix. Coordonné par l'Inspection académique, le projet « Culture Aventure » mobilise musées, médiathèque, archives, pôle arts visuels, CIAP et service Ville d'art et d'histoire autour d'une thématique commune, renouvelée à chaque édition : « les enfants du fleuve », « la collection », « ma maison », ou en 2024 : « En corps ».

Cette année-là, le service Ville d'art et d'histoire part d'un principe simple mais fondateur : le corps est notre premier outil de lecture du monde. À travers un parcours sensible entre le CIAP Lapurdum et le cloître de la cathédrale, 231 élèves des écoles de Bayonne et du Pays basque redécouvrent l'environnement bâti en mobilisant leurs sens. Les yeux bandés dans un bâtiment médiéval, ils identifient les lieux grâce à l'odorat, l'ouïe, le toucher. Puis, dans le cloître, c'est le corps qui devient instrument de mesure : la coudée, le pied, la paume remplacent les mètres et les règles, avant que ne s'esquissent au sol formes géométriques et plans de chapelle à l'aide de cordes à noeuds.

Pensée collectivement entre les institutions partenaires depuis 2018, la programmation s'adapte aux cycles scolaires et alterne approches sensorielles, archives, arts visuels et découverte patrimoniale. Pas de convention formelle ici, mais une dynamique solide et renouvelée, qui fait de Bayonne un exemple de coopération culturelle territoriale en matière d'éducation artistique et culturelle.



ACCÉSsIBILITÉ ET INCLUSION : UNE DYNAMIQUE ENGAGÉE, À CONFORTER

60 %
des territoires
labellisés mettent
en place des
visites destinées
aux personnes
en situation de
handicap.

45 %
ont une
programmation
à destination des
publics éloignés
(EHPAD, situation
d'exclusion ou
d'éloignement,
quartier prioritaire).

L'analyse met en évidence une mobilisation réelle autour des enjeux d'accèsibilité et d'inclusion dans le réseau VPAH. Ces actions traduisent l'un des objectifs du label, pensé dès l'origine comme un outil de démocratisation culturelle de proximité, accessible à tous les publics. Les collectivités labellisées développent des initiatives en direction de publics souvent peu pris en compte par les offres culturelles classiques : résidents d'EHPAD, habitants de quartiers prioritaires, jeunes en insertion, personnes migrantes ou détenues, etc. Ces démarches s'inscrivent dans l'esprit de la loi LCAP, qui réaffirme le droit de chacun à accéder à la culture et au patrimoine. Elles rejoignent également les attendus associés à la labellisation des Sites patrimoniaux remarquables, en incitant les collectivités à intégrer la question de l'accèsibilité dans leurs actions, notamment en direction des publics empêchés.

UNE INGÉNIERIE DIFFICILE À MOBILISER

Mais sur le terrain, la mise en œuvre reste hétérogène. L'ingénierie nécessaire à une médiation réellement différenciée (en particulier selon les types de handicap) est difficile à mobiliser, en raison du manque de formation, du coût des supports adaptés, mais aussi de services aux effectifs très restreints.

L'inclusion repose ainsi largement sur des initiatives locales, portées par des équipes engagées et inventives, mais sans cadre partagé à l'échelle du réseau. Ce fonctionnement souple, fidèle à l'esprit du label, en fait aussi un terrain d'expérimentation, mais il limite l'émergence d'une stratégie globale d'accèsibilité.

Rampe d'accèsibilité
du perron du Palais
de l'Élysée (Paris),
conçue par Pablo
Reinoso, artiste et
designer



FOCUS

ENTRE CLUNY ET TOURNUS, DES CAFÉS MÉMORABLES

Balade dégustative
dans les paysages
viticoles de
Chardonnay
(Saône-et-Loire)



Les souvenirs s'écrivent à la plume

Et si le patrimoine se cachait aussi dans les cuisines, les souvenirs... et ce que révèlent les silences ? Dans le Pays d'art et d'histoire Entre Cluny et Tournus (Saône-et-Loire), les « cafés-mémoire » ouvrent un espace de parole hors les murs.

Ces rencontres informelles, organisées dans un bus itinérant, une cuisine, une résidence autonomie ou un EHPAD, reposent sur une idée simple : quelques objets du quotidien, des cartes postales anciennes, un café, de la brioche... et les souvenirs font le reste. Loin de l'image classique de la conférence ou de la visite guidée, ces rendez-vous cherchent d'abord à faire émerger la mémoire vécue du territoire. L'école d'autrefois, les fêtes du village, les figures locales, les commerces disparus ou les transformations du bâti : chaque conversation devient un récit. Une photo réveille un souvenir, un objet déclenche une anecdote, les paroles s'enchaînent, parfois timides mais aussi souvent intarissables.

Pour le service VPAH, ces moments sont précieux. Ils donnent la parole à celles et ceux qui n'ont pas toujours les moyens de se déplacer, révèlent des pans d'histoire peu documentés, nourrissent les futures visites et ouvrent parfois la porte à de nouveaux projets, nourris ainsi par l'apport du patrimoine culturel immatériel. Dans ces moments suspendus, ce sont parfois les voix oubliées qui se remettent à parler. Le café-mémoire devient alors un espace rare où l'on tisse du lien et où l'on redonne une place à celles et ceux qui en sont parfois un peu privés.



Atelier école à
l'ancienne et café-
mémoire dans le
village de Grevilly

FOCUS

EN MAYENNE, UNE MÉDIATION QUI NE LAISSE PERSONNE DE CÔTÉ

La colline du
Montaigu (Mayenne)



Une rando-vélo adaptée aux personnes en
situation de handicap

Dans le Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne (Mayenne), rendre le patrimoine accessible est une réalité qui se construit pas à pas, en allant à la rencontre de ceux qui en sont le plus souvent éloignés. Depuis plusieurs années, le PAH développe des actions spécifiques à destination des publics éloignés, empêchés ou en situation de handicap, avec l'idée simple mais exigeante de faire du patrimoine un lieu de partage, d'écoute et d'égalité.

En 2024, cinq personnes détenues du centre de détention d'Argentan ont ainsi participé à une journée patrimoniale à Mayenne. Accompagnées d'un surveillant et d'un conseiller pénitentiaire, elles ont découvert le Mémorial des Déportés, avant d'arpenter la ville à la rencontre de son histoire liée à la Seconde Guerre mondiale. Loin des postures figées, la visite s'est construite dans le respect, la curiosité partagée et l'effacement des représentations sociales. L'expérience a ouvert la voie à d'éventuelles randonnées patrimoniales à venir, confirmant l'intérêt de ce dialogue inédit.

La même attention se retrouve dans les actions menées en direction des personnes en situation de handicap. Le PAH a notamment créé une rando-vélo inclusive de 25 km, reliant plusieurs châteaux autour de Lassay-les-Châteaux. Grâce à des vélos adaptés et à un accompagnement attentif, cette sortie patrimoniale a permis à chacun, personnes valides ou en situation de handicap, de vivre une expérience partagée du territoire. Un guide conférencier référent « accessibilité » accompagne également la réflexion, contribuant à enrichir les outils (visites labellisées, maquettes tactiles, animations dédiées).

Ces actions traduisent l'engagement du territoire à faire du patrimoine un espace hospitalier, qui accueille sans distinction et donne à chacun une place dans l'histoire collective.

Le presbytère de
Mézangers



LE CIAP : UN ÉQUIPEMENT STRUCTURANT, À DÉPLOYSER

Le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) est un équipement culturel attendu dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet VPAH. Celui-ci permet d'illustrer et de rendre accessible à tous types de publics le projet culturel du territoire fondé sur la valorisation des patrimoines et des architectures propres à la collectivité locale.

700 000

visiteurs ont été accueillis dans des CIAP en 2024. En moyenne, chaque CIAP accueille 20 000 visiteurs par an.

70 %

des territoires labellisés ne possèdent pas de Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Dans 25 % des cas, il n'est pas envisagé d'en déployer un sur le territoire.



Le Quadrilater, conçu en 1976 comme Galerie nationale de la tapisserie par l'architecte André Hermant. Restructuré en 2025 par l'agence Chatillon Architectes, le bâtiment accueille aujourd'hui un centre d'art et le CIAP de la Ville d'art et d'histoire de Beauvais (Oise).



Maison du Patrimoine, CIAP de la Ville d'art et d'histoire de Sedan (Ardennes), livré en 2019 après la restructuration des anciens bains-douches par l'agence LALA Architecture.

71 %
des CIAP sont hébergés sur un seul site, tandis que
22 %
adoptent une disposition multisite sur le territoire.

1 CIAP / 2
est mutualisé avec d'autres services du territoire : office de tourisme, musée, médiathèque, archives municipales, locaux des services cultures et patrimoine de la collectivité.

99 % des CIAP réutilisent des bâtiments existants. Et dans **70 %** des cas, leurs bâtiments se situent au sein d'un Site patrimonial remarquable et font l'objet d'une inscription ou d'un classement au titre des monuments historiques.

Chaque CIAP emploie
2 personnes

à plein temps, en moyenne. Plus d'un CIAP sur deux mutualise son personnel avec d'autres structures du territoires (guides, médiateurs, agents d'accueil, agents d'entretiens).



Les aménagements du 5e Lieu, CIAP de la Ville d'art et d'histoire de Strasbourg (Bas-Rhin). Installé dans une ancienne école de santé militaire du XIX^e siècle, le bâtiment a été réhabilité en 2019 par Nunc Architectes pour accueillir ce lieu de médiation. La scénographie est conçue par Métapraxis ; la maquette constitue l'un des éléments incontournables du parcours de visite.

20 %
des CIAP ferment
durant les 4 mois
hivernaux.

300 m²
est la surface
moyenne dont
dispose un CIAP
pour présenter ses
expositions

Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) occupe une place centrale dans la philosophie du label VPAH. Pensé comme un lieu-ressource, il incarne l'engagement d'un territoire à inscrire la valorisation patrimoniale dans une dynamique culturelle de long terme et en proximité avec tous les publics.

Pourtant, les données 2024 confirment un paradoxe : si le CIAP demeure un pilier symbolique, il reste encore très inégalement déployé. Seuls 30 % des territoires labellisés en sont dotés. En cause selon les territoires : des contraintes budgétaires, des lieux culturels déjà présents en nombre, des ressources humaines limitées, et des réalités parfois peu compatibles avec un équipement permanent.

Sur le terrain, on observe des formes d'innovation et d'adaptation à l'image de la mutualisation avec d'autres équipements culturels et l'usage de bâtiments patrimoniaux existants. Ce mouvement vers des formes hybrides et intégrées traduit une volonté de déployer le CIAP de manière adaptée aux spécificités et potentiels de chaque territoire.

S'il n'est pas un équipement culturel « de masse », le CIAP, lorsqu'il est bien conçu et bien positionné, demeure un levier efficace de développement du territoire et un aboutissement dans le déploiement du label. Il symbolise la capacité des collectivités à faire du patrimoine un outil vivant de l'histoire locale et de sa transformation, et à le mettre à disposition des habitants.

Le Repaire urbain (RU), ancien restaurant universitaire des Beaux-Arts construit en 1957, réaménagé par l'agence d'architecture Scheubel et Genty, a permis l'ouverture en 2020 d'un lieu culturel mixte intégrant le CIAP de la Ville d'art et d'histoire d'Angers (Maine-et-Loire).



FOCUS

DANS LES PYRÉNÉES BÉARNAISES, LA VILLA BEDAT JOUE COLLECTIF

Vue sur
Oloron-Sainte-Marie
(Pyrénées-Atlantiques)



Maquette en relief dans la Villa Bedat

À Oloron-Sainte-Marie, dans le Pays d'art et d'histoire des Pyrénées Béarnaises (Pyrénées-Atlantiques), la Villa Bedat illustre une manière pleinement assumée de penser un CIAP comme une tête de réseau. Dès sa conception, le projet a pris en compte les nombreux sites de médiation déjà présents sur le territoire : musée municipal à Arudy, écomusées à Sarrance et Lourdiros-Ichère, centres d'interprétation à Arette et Aydius, maisons du Parc national à Laruns et Etsaut. Plutôt que de dupliquer des contenus, la scénographie vient compléter cet écosystème : elle propose un regard d'ensemble sur les paysages, l'urbanisation, l'habitat, l'économie et fait écho aux thématiques abordées ailleurs. Pensée comme une porte d'entrée sur le territoire, la Villa Bedat oriente les visiteurs vers les autres équipements, notamment par un affichage dédié pendant la saison touristique et une stratégie de communication coordonnée.

La proximité immédiate de la médiathèque intercommunale ouvre aussi la voie à une mutualisation intelligente : les fonds patrimoniaux sont partagés, la bibliothèque numérique enrichit les ressources disponibles, et les services collaborent à une programmation commune. Expositions, créations contemporaines, ateliers et rencontres font de la Villa Bedat un lieu culturel vivant, ancré localement et ouvert à de nombreux publics. C'est un bel exemple de ce que peut être, dans un territoire vaste, un CIAP pensé comme un point de convergence autant qu'une fenêtre ouverte sur l'ensemble du paysage patrimonial.

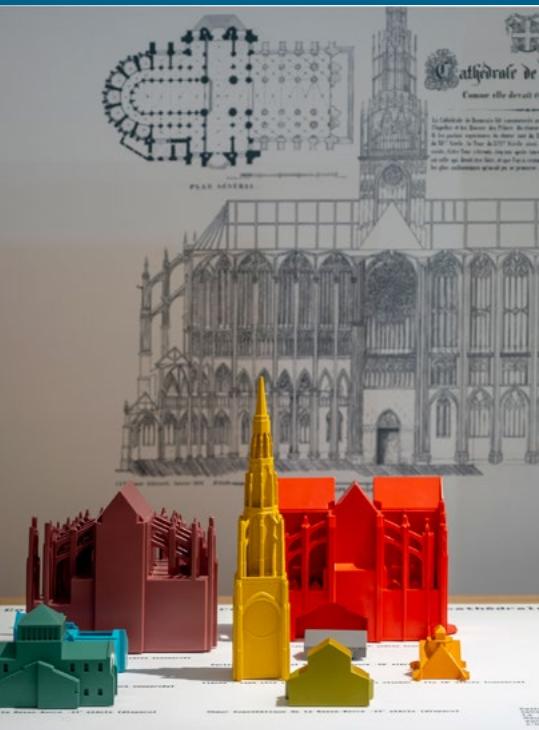
La Villa Bedat à
Oloron-Sainte-Marie



FOCUS

À BEAUVAIS, UN CIAP À LA CROISÉE DES ŒUVRES

Vue sur la ville de Beauvais (Oise)



Maquettes tactiles

Dans la Ville d'art et d'histoire de Beauvais (Oise) le CIAP s'est installé dans le «Quadrilatère», là où tout faisait sens. Bâtiment emblématique du centre historique, situé au pied de la cathédrale, il est l'œuvre de l'architecte André Hermant qui le conçoit dans les années 1970 pour la Galerie nationale de la tapisserie. Le lieu mêle lignes modernistes et vestiges antiques. Il incarne, à lui seul, le dialogue entre passé et présent que cherche à tisser le label VPAH.

Dès 2013, la ville engage une réflexion pour transformer le site en lieu partagé : centre d'art contemporain et futur CIAP. Plusieurs expositions de préfiguration sont organisées, testant approches thématiques et outils de médiation. En 2023, l'édifice est confié à l'agence Chatillon Architectes pour une restructuration complète, accompagnée d'une scénographie signée Nathalie Crinière. Le bâtiment gagne en lumière et en lisibilité, tout en valorisant ses structures d'origine et notamment une tour gallo-romaine, intégrée au cœur du parcours d'exposition. Modernisé par une réhabilitation architecturale exemplaire, le lieu se dote de nouveaux espaces : café-boutique, vestiaires, sanitaires, ateliers pédagogiques... autant d'aménagements pensés pour enrichir l'expérience de visite et accueillir de nouveaux publics.

Inauguré en avril 2025, le CIAP déploie désormais 350 m² de parcours chrono-thématique : maquettes tactiles, vidéos animées, panneaux illustrés, objets patrimoniaux... Chaque séquence raconte un fragment des 2000 ans d'histoire de Beauvais à travers l'exploration d'une place, d'un quartier, d'une architecture ou d'un savoir-faire. Le parcours s'achève dans la crypte archéologique du bâtiment, offrant ainsi une immersion directe dans la ville du III^e siècle !

De nouveaux espaces de médiation



FOCUS

À CAMBRAI, L'HÉRITAGE AU PLURIEL

**Vue sur le centre-ville
de Cambrai et ses
trois clochers (Nord)**



Le CambraiScope, au cœur du Labo

Dans la Ville d'Art et d'Histoire de Cambrai (Nord), le CIAP ne s'est pas ajouté à la liste des équipements culturels : il s'est fondu dans un projet global et innovant de valorisation patrimoniale. Inauguré en 2019, le *CambraiScope* prend place dans un équipement culturel mixte, et au sein d'un ancien collège des Jésuites, monument historique du XVII^e siècle. Réhabilité avec soin et prolongé par une extension contemporaine baignée de lumière, le bâtiment constitue en lui-même une première lecture de l'architecture et du patrimoine à travers le temps. Cette approche est ensuite approfondie au sein du CIAP, à travers différentes formes de médiation et d'interprétation.

L'équipement culturel mutualisé, baptisé « Le Labo », réunit sur 3 000 m² une médiathèque, des collections patrimoniales, un espace de coworking, un laboratoire scientifique, un bistrot... et le CIAP. Dès l'entrée, tout invite à faire dialoguer héritage et usages contemporains. Installé dans les parties anciennes, le CIAP est le fruit d'une co-construction associant DRAC, Ville, équipe-projet VAH, Communauté d'agglomération, Office de tourisme, et partenaires universitaires. Pensé comme un espace accessible et évolutif, il propose des maquettes (dont une maquette interactive pour illustrer l'histoire urbaine de la ville), des cartes, des témoignages d'habitants et des dispositifs d'immersion, sans surenchère numérique. La scénographie, légère et ajustable, permet une lecture claire des contenus et des adaptations régulières.

Mais l'intelligence du lieu tient aussi à sa gouvernance. Mutualisation des espaces, des équipes, des ressources, des horaires et des programmations : tout est pensé pour un fonctionnement souple. Ouvert y compris les vendredis soirs et week-ends, adossé à une programmation gratuite et variée, le CIAP attire alors autant les touristes que les personnes habitant le territoire. Il s'impose comme une voie inspirante : celle d'un lieu hybride, décloisonné, pleinement ancré dans la dynamique du label Ville d'art et d'histoire.

**Plan relief au cœur
de l'exposition
permanente**

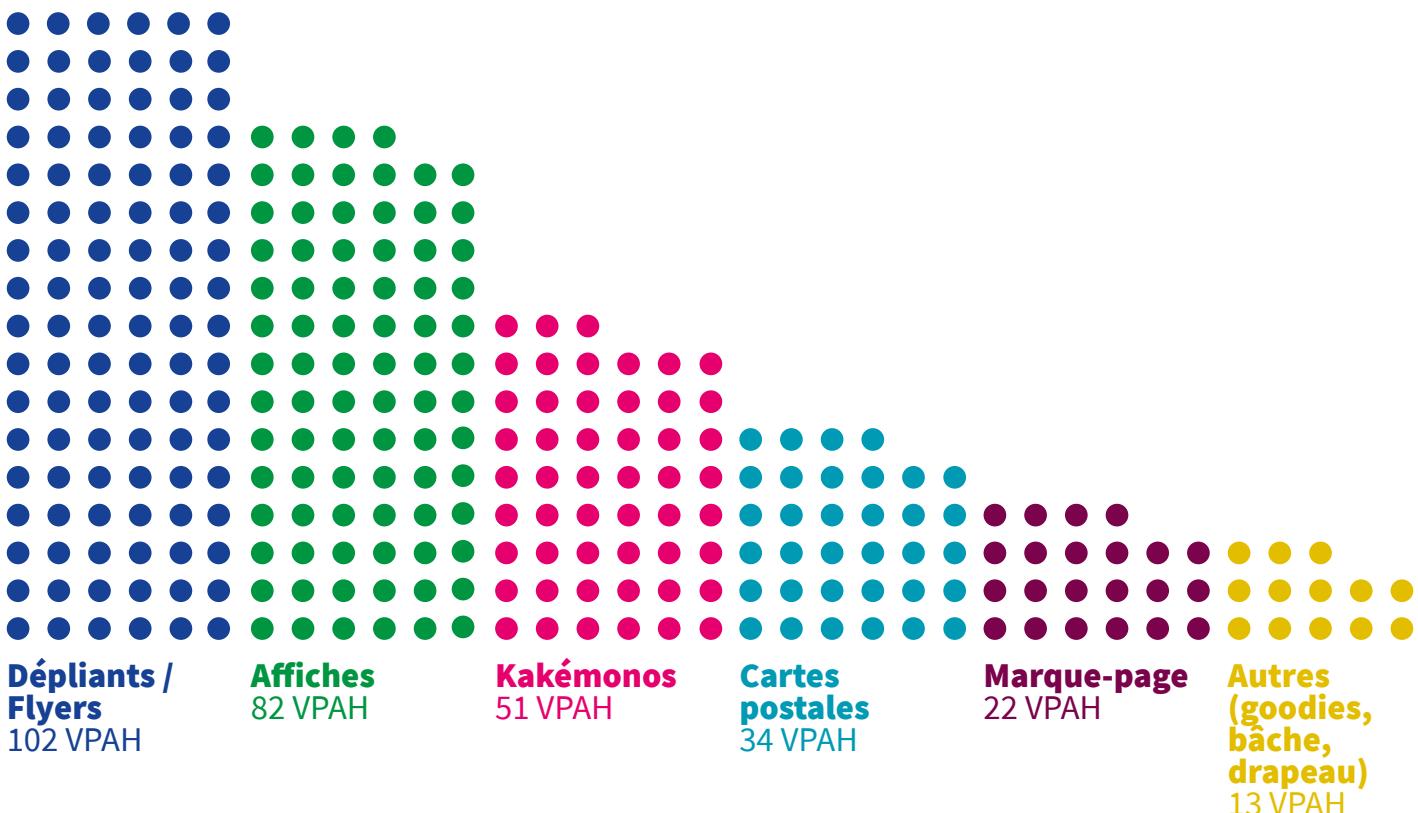


DES LEVIERS DE COMMUNICATION ENCORE CONTRASTÉS FACE AUX ENJEUX DE VISIBILITÉ DU LABEL

40 %
des territoires VPAH
n'ont pas encore
installé de panneaux
ou une signalétique
permettant
d'identifier le label.

Sur le terrain, la communication papier reste le format le plus couramment mobilisé. De nombreux territoires diffusent des brochures s'appuyant sur la charte graphique nationale (Parcours, Focus, Explorateurs, et Rendez-vous), ou publient ponctuellement des guides en lien avec le ministère de la Culture et les Éditions du patrimoine. Ces supports, bien réalisés, sont généralement disponibles dans les offices de tourisme ou les CIAP, et parfois mis en ligne. Même si elles cherchent à diversifier les destinataires auxquels elles s'adressent pour ne pas réduire leur audience au seul public déjà sensibilisé, ces publications ne suffisent pas à structurer une communication active du label.

Cette communication, en particulier dans sa déclinaison numérique, reste aujourd'hui l'un des points les plus fragiles de sa mise en œuvre sur les territoires.



Quels supports de communication sont utilisés par les services VPAH ?

Sur 142 répondants©

Église Notre-Dame-de-la-Délivrance dans la ville d'art et d'histoire de Saint-Denis (La Réunion)



70 %
des territoires labellisés communiquent via le site internet de la collectivité ou de la structure porteuse du label.

70 %
des territoires labellisés communiquent sur les réseaux sociaux, avec une préférence marquée pour Facebook, largement en tête, suivi par Instagram, utilisé de manière plus ponctuelle.

Les équipes sont engagées, mais souvent confrontées à un manque de temps, de moyens et de planification stratégique. Alors même que la communication figure parmi les obligations inscrites dans la convention, sa mise en œuvre repose le plus souvent sur des chefs de projet déjà très sollicités.

Il en résulte une communication souvent contrainte, peu dynamique, qui se limite à « relayer ce qui existe » plutôt qu'à construire une stratégie d'adhésion et de mobilisation des publics. Dans la majorité des cas, la communication dépend généralement d'un relais extérieur au service VPAH (service communication de la collectivité, office de tourisme...), avec des temporalités, des outils et des objectifs qui ne peuvent pas toujours être alignés avec ceux du projet VPAH.

Ce déficit de communication active a des conséquences concrètes : faible notoriété du label dans l'espace public, signalétique incomplète, outils numériques sous-investis et dilution des messages sur des pages institutionnelles peu visibles.

L'identification du label sur le territoire demeure d'ailleurs un indicateur révélateur : seuls 60 % des répondants indiquent que leur territoire a mis en place une signalétique patrimoniale associée au label, ce qui interroge sur sa capacité à exister visuellement dans l'espace public, au-delà des supports de programmation.

FAIRE DE LA COMMUNICATION UN LEVIER STRATÉGIQUE

Pourtant, dans un contexte de concurrence des offres culturelles et de nécessaire renouvellement des publics, communiquer est une condition de légitimité et de rayonnement du label. Considérer la communication comme une fonction stratégique à part entière pourrait être l'un des chantiers d'avenir et d'expérimentation du label.

CE QUE LES TERRITOIRES NOUS APPRENNENT

Pays d'art et d'histoire du Pays Voironnais (Isère)

À travers les réponses à l'enquête, les échanges de terrain et les exemples collectés dans ce rapport, six grandes lignes de force émergent pour illustrer les dynamiques à l'œuvre dans l'évolution du label et de la façon dont les territoires s'en saisissent.

Elles ne forment pas une feuille de route, mais des enseignements partagés, à même d'inspirer les territoires comme les institutions dans les années à venir.



Dans la Ville d'art et d'histoire de Toulouse (Haute-Garonne), vue sur le Pont Saint-Pierre et ses poutres métalliques en treillis, 1987

1. LE RÔLE DU CHEF DE PROJET S'ÉLARGIT VERS PLUS DE TRANSVERSALITÉ

Reconnu pour son expertise en médiation, le rôle du chef de projet VPAH devient de plus en plus transversal. Lorsque la collectivité lui confère une fonction interservices, il peut mobiliser le label sur des champs aussi variés que l'urbanisme, l'environnement, la culture, l'habitat ou la jeunesse.

Cette évolution soulève aussi la question des moyens humains associés au projet : pour être pleinement opérant, le label nécessite, au-delà du chef de projet, une équipe dotée de compétences complémentaires.

2. UN BINÔME ÉLU-TECHNICIEN SOLIDE EST UN FACTEUR CLÉ DE RÉUSSITE

Là où le dialogue est nourri entre élus et services, le label s'inscrit dans la durée, mobilise des budgets adaptés et se transforme en projet de territoire pérenne.

C'est dans cette articulation politique-technique que se jouent souvent la longévité et la pertinence du projet.

3. LE CIAP EST UN OUTIL QUI PEUT DEVENIR UN ATOUT DU TERRITOIRE

Conformément à sa vocation, le CIAP devient, dans de nombreux territoires, un espace fédérateur, ouvert aux habitants, aux scolaires, aux touristes comme aux partenaires locaux.

Souvent implanté dans des lieux mutualisés et hybrides, il n'est pas un musée, mais un outil d'interprétation et de médiation, conçu pour donner des clés de lecture du territoire. Il peut jouer un rôle actif dans la vie locale, notamment lorsqu'il dépasse le seul cadre de ses murs et s'articule directement avec la programmation déployée à l'échelle du territoire.

4. LE LABEL EST AU SERVICE DES HABITANTS, BIEN AU-DELÀ DU TOURISME

Loin de ne s'adresser qu'aux seuls visiteurs en vue de leur offrir une vitrine patrimoniale, le label agit d'abord au bénéfice des habitants. Il révèle les patrimoines du quotidien (connus ou méconnus), nourrit le sentiment d'appartenance, sensibilise les jeunes à travers l'action éducative, et accompagne les territoires vers plus d'adaptation, d'inclusion et de cohésion locale. Outil de « développement » avant d'être de « promotion », il s'adresse à celles et ceux qui vivent, ou souhaitent vivre, sur le territoire, avant de s'adresser à ceux qui y passent. À ce titre, il constitue bien plus qu'un outil de connaissance, il est un levier pour construire une vision durable du territoire à partir de ses ressources patrimoniales.

5. LA COMMUNICATION EST ENCORE TROP DISCRÈTE FACE À LA RICHESSE DES ACTIONS

Les actions menées dans le cadre du label sont nombreuses, mais leur visibilité reste souvent inégale. Structurer davantage la communication, mutualiser les efforts ou recruter un profil dédié, lorsque c'est possible, permettrait de mieux faire connaître ces dynamiques.

Faire de la communication une priorité aussi stratégique que la programmation contribue à faire rayonner le label et assure sa vitalité dans le temps.

6. LA RECHERCHE DE DIVERSIFICATION BUDGÉTAIRE EST UN LEVIER POUR SÉCURISER LES PROJETS DANS LA DURÉE

Le budget des services VPAH repose principalement sur l'engagement des collectivités et les subventions publiques. Ce choix assumé témoigne d'une volonté politique forte, mais reste exposé aux aléas des finances publiques. À l'inverse, les financements privés (mécénat, partenariats, dons) ne représentent qu'une part marginale (0,5 %) des recettes, révélant un potentiel encore peu mobilisé. Nouer des coopérations économiques locales, mieux faire reconnaître la valeur des actions engagées, et renforcer les compétences en ingénierie budgétaire pourraient permettre de diversifier les ressources sans bouleverser le modèle existant.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Pour chaque page, les crédits sont associés aux photos présentées du haut vers le bas et de gauche à droite.

Couverture : Atelier d'enluminure dans le PAH de Parthenay-Gâtine ©CCPG ; Vue sur le Volcan, conçu par l'architecte Oscar Niemeyer, et sur la tour-lanterne de l'église Saint-Joseph, réalisée par Auguste Perret, dans le centre-ville du Havre (PAH Le Havre Seine Métropole) ©olrat

Page 4 : ©R. Riehl ; Ville de Royan

Page 5 : ©Luc Boegly

Page 6 : ©Thomas Blancart

Page 8 : Cyrus Cornut@ministère de la Culture (DGPA/MPP)

Page 9 : Clément Guillaume@ministère de la Culture (DGPA/MPP)

Page 11 : ©Carl Peterolff Coll. L'Agence ; ©Coll. L'Agence

Page 13 : ©Damien Goret/Brest métropole ; ©olrat

Page 14 : ©Lezbroz ; ©Pays Midi-Quercy

Page 15 : ©Métropole Rouen Normandie

Page 16 : ©olrat

Page 17 : ©Xantana

Page 19 : ©ccll ; ©vitinova ; ©vincentbartoli

Page 20 : ©Eric Bascol

Page 21 : ©Sandrine Marc ; ©Martin Launay – Ville de St Nazaire

Page 22 : ©CCVA

Page 23 : Florent Michel@ministère de la Culture (DGPA/MPP)

Page 25 : ©VAH CR 2014 ; ©Mehdi Ouazzani ; ©Saumur Habitat

Page 26 : ©lucentius ; ©Ville de Fécamp

Page 27 : ©V. Lhermet ; ©Pah Mende & Lot en Gévaudan

Page 28 : © Musée Soulages, Rodez, Licence CC BY-SA 3.0

Page 29 : ©ahavelaar ; ©R.Millet ; ©PAH Charolais-Brionnais

Page 30 : ©JackFR ; ©VAH d'Albertville

Page 32 : ©Pidz / CALL

Page 33 : ©CCPG

Page 34 : ©MP ; ©VAH Bayonne

Page 35 : © Rodrigo Reinoso

Page 36 : ©PAH entre Cluny et Tournus

Page 37 : ©PAH de Coëvrons-Mayenne

Page 38 : ©Antoine Mercusot pour Chatillon Architectes

Page 39 : © Sébastien Ortega-Dubois

Page 40 : ©Luc Boegly ; ©Ville d'Angers/Repaire urbain

Page 41 : ©Clément Herbaux, ©PahPb

Page 42 : ©VAH Beauvais ; ©Frederic Iovino pour Le Quadrilatère

Page 43 : ©Yannick Prangère & Hugo Lalisse ; ©Kalimba

Page 45 : ©Gwengoat

Page 46 : ©Sylvain Bonthoux ; ©Elenathewise

ÉQUIPES ET REMERCIEMENTS

Cette publication est éditée par le service architecture de la direction générale des patrimoines et de l'architecture (DGPA) du ministère de la Culture, pour illustrer une enquête menée en 2025 auprès des territoires porteurs du label VPAH.

Réalisation : Thomas Blancart (Temaprod), avec recours à la charte graphique et au logotype des 40 ans du label des Villes ou pays d'art et d'histoire, réalisés par l'agence Des signes.

Coordination et suivi : Isabelle Bottreau, chargée de mission pour la territorialisation de la politique de l'architecture, DGPA.

Nous remercions particulièrement l'ensemble des participants à l'enquête nationale VPAH 2025 ainsi que tous les territoires ayant collaboré pour la mise en avant de leurs actions dans les sections « focus ».



Partez à la découverte du Label « Villes ou Pays d'art et d'histoire » à l'occasion de ses 40 ans !

Le label VPAH « qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et du cadre de vie. »

Début 2025, le ministère de la Culture a conduit une enquête « bilan » auprès des territoires labellisés. Elle a permis la réalisation de ce rapport que nous avons souhaité enrichir de témoignages et d'illustrations. Ils traduisent la diversité des territoires mobilisés, des partenariats, ainsi que la variété des projets de mise en œuvre du label.

Ce rapport confirme que les initiatives et projets portés s'adressent d'abord au plus grand nombre, à commencer par les habitants des lieux, quel que soit leur âge et leur situation. Par les actions entreprises (visites, débats, expositions, publications, etc.) chacun est invité à se saisir des questions du cadre de vie et en particulier de l'architecture et des paysages qui le composent, à en comprendre les formes et héritages, de façon à en découvrir les enjeux contemporains et prendre part à cette histoire commune en devenir.